

Débat public
Projet de terminal méthanier au Verdon

Bordeaux, le 29 novembre 2007

Réunion de clôture

Participants :

CPDP :

M. Louis-Julien Sourd, Président ;

Mme Claudia Courtois ;

Mme Corinne Biès ;

M. Patrick Loulière ;

M. Gustave Defrance.

MAÎTRE D'OUVRAGE 4Gas :

M. Arjen Kruithof, Conseiller technique Cabinet HASKONING ;

M. Henk Jonkman, Directeur Général France ;

M. Olivier Bousquet, Directeur de projets HSQE ;

M. Gerard Nijboer, Directeur HSQE

M. Frank De Boer, Vice-président.

Ouverture de la réunion

M. Louis-Julien Sourd – Président de la CPDP

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs. Ce soir nous sommes réunis pour la dixième et dernière réunion publique de ce débat. Vous avez trouvé à l'entrée les derniers Cahiers d'Acteur publiés. Six autres sont chez l'imprimeur et seront diffusés dans les prochains jours par routage. Ils seront disponibles, il suffira de nous les demander.

J'aurais dû commencer par vous présenter mes collègues, membres de la Commission :

- Monsieur Defrance ;
- Madame Courtois ;
- Madame Biès ;
- Monsieur Loulière.

A ma gauche, les représentants de 4Gas :

- Monsieur Bousquet ;
- Monsieur Jonkman ;
- Monsieur Nijboer ;
- Monsieur De Boer ;
- Monsieur Kruithof.

Cette réunion va se dérouler en deux temps. Durant la première partie de la soirée, la Commission va faire le point sur les premiers enseignements du futur compte-rendu du débat – qui n'est pas terminé, il y a cette soirée et les quinze jours qui viennent. Je pense que vous être intéressés pour avoir notre ressenti et nous allons vous le donner. Vous serez bien sûr intéressés par les chiffres impressionnants qui montrent la très forte participation. Nous arrivons pratiquement à 10 000 participants. Ceci montre l'intérêt et l'importance d'un débat public.

La deuxième partie, le cœur de la soirée, donnera la parole aux acteurs qui ont souvent rédigé des dossiers, des Cahiers d'Acteur. Une vingtaine de personnes a demandé à s'exprimer.

Je vous demanderai ce soir de respecter scrupuleusement les règles de conduite que je vais donner, en particulier le temps de parole limité absolument à cinq minutes. Au bout de ce temps, nous ferons un signe à l'orateur afin qu'il se prépare à conclure. Si nous ne faisons pas cela, nous ne tiendrons pas une soirée pleine.

Ce soir, il n'y a pas de système de questions / réponses. Nous avons eu neuf réunions. Des milliers de questions ont été posées. Ce soir, il n'y en a plus, nous sommes à la phase de conclusion, ce n'est plus le moment. Vous avez eu largement de temps, par courrier, par Internet. Ce soir, ce sont des prises de position que l'on attend de vous.

Le système des questions / réponses sera clos le 14 décembre à minuit. Tous ceux qui souhaitent nous écrire, nous rencontrer...

Nous n'avons fermé notre porte à personne. Tous ceux qui ont voulu nous voir, qui ont demandé à nous rencontrer ont été reçus.

Ce qui est très important pour nous, c'est que nous ayons des prises de position et surtout du ressenti. Si des personnes estiment que ce débat a été tronqué, mal mené, etc., qu'elles le disent...

... Mais la moindre des choses en commençant la soirée est d'avoir une certaine courtoisie, une certaine bonne conduite afin que chacun puisse écouter les autres. Nous sommes tout de même en France et ce n'est pas normal qu'on empêche quelqu'un de s'exprimer. La démocratie participative, c'est cela !

Je donne la parole à Madame Courtois afin qu'elle vous présente quelques chiffres.

Mme Claudia Courtois – Membre de la CPDP

Bonsoir. Peut-être une précision par rapport à ce que vient de dire le Président. Vous pourrez encore poser des questions, pas ce soir effectivement, mais dans le cadre de la Commission qui se termine le 14 décembre. Vous pouvez poser des questions via les cartes T, via le site Internet ou en envoyant par écrit une question, qu'elle concerne la CPDP, 4Gas ou d'autres services concernés par le projet. Ce n'était peut-être pas clair dans les propos du Président. Oui, vous pourrez encore poser des questions, mais pas ce soir. Merci.

Un petit point sur le bilan des réunions. Comme vous le savez sûrement – la plupart d'entre vous ont, en effet, été fidèles aux réunions – nous entamons la dixième réunion publique. Les rencontres ont montré une très forte affluence, notamment en Charente Maritime, celles de Royan du 8 et du 29 octobre, celles de Soulac et du Verdon également. Il y a eu une très forte mobilisation : 2 400 personnes le 29 octobre à Royan. Même si nous ne sommes pas sûrs du comptage de ce soir, nous atteignons le chiffre de 9 000 personnes.

Concernant les consultations sur le site Internet, vous avez là aussi été très nombreux. Il y a eu quasiment 13 000 contacts, à la fois pour vous informer et poser des questions. Nous avons reçu plus de 2 000 questions. La plupart étaient évidemment posées à 4Gas, 400 à la CPDP. Le taux de réponse global est de 91 %. Il manque certes 9 %, mais nous avons jusqu'au 14 décembre pour répondre à celles qui sont en suspens et celles que vous poserez d'ici là.

Concernant les contributions, il y a eu là aussi une très forte participation, de la part des associations qui ont réalisé seize contributions écrites, de la part des

institutionnels qui ont également réalisé seize contributions. Il y a surtout énormément de contributions individuelles et d'avis. Plus de 300 nous sont arrivées.

Quant aux Cahiers d'Acteur, nous en avons reçu quinze jusqu'à présent. La plupart ont été distribuées ce soir. Cela apparaît à l'écran, je ne listerai donc pas les différentes structures, associations, qui ont rédigé des Cahiers d'Acteurs. Ils sont disponibles sous format papier comme ceux que vous avez pu vous procurer ce soir ainsi que sur le site Internet. Il en manque quatre, mais je pense que le Président les détaillera.

Merci.

Je passe la parole à Patrick Loulière pour les expertises que vous aviez demandées ou qui étaient à notre initiative.

M. Patrick Loulière- Membre de la CPDP

➤ La première expertise concernait la maquette qui était exposée dans la salle au Verdon. Nous avons démonté la couverture de la maquette, nous avons fait un constat d'huissier en présence de 4Gas et de l'association « Une pointe pour tous ». Cette expertise a eu le mérite de donner les dimensions réelles des ouvrages par rapport au terrain naturel. Il s'est avéré que les cuves et le château d'eau étaient approximativement de la même hauteur, à 45 mètres. Certains avaient parlé de 54 mètres pour le château d'eau, ce n'était pas par rapport au terrain naturel. Cela a justifié que la maquette reste en place et cela a permis de donner la hauteur réelle des éléments qui permettaient de voir la hauteur des cuves.

➤ Nous avons ensuite fait une expertise, plus récemment, sur les photographies qui figuraient dans le dossier du maître d'ouvrage. Le 25 octobre dernier, un membre de l'association « Une pointe pour tous », Monsieur Bodin, accompagné d'un photographe, le photographe de la Commission que nous avons nommé, Monsieur Gilbert, 4Gas, Monsieur Prat, et moi-même, avons fait prendre des clichés à partir des mêmes endroits que ceux des photographies qui apparaissent sur le dossier. Vous pouvez vérifier cela sur le site Internet.

Nous avons constaté que la photographie 2 n'était pas sujette à contestation puisqu'elle était prise de loin et que l'on voyait le château d'eau à la même hauteur que les cuves, ce qui est la réalité. Toutes les photographies ont été prises avec un objectif de 50 millimètres, qui donne sensiblement la même impression que la vision de l'œil.

Les photographies 1 et 4 sont identiques à celles du dossier du maître d'ouvrage.

Pour la photographie 3 depuis Meschers, le maître d'ouvrage nous a confirmé qu'il avait utilisé un 50 millimètres, mais avec un capteur différent. Nous avons utilisé un 50 millimètres. La photographie qui est présentée sur le dossier correspond à un cliché pris par notre photographe avec un 34 millimètres. Il y a donc effectivement une incidence. Les photographies de la plaquette étant réduites, cela pose un petit problème d'interprétation...

... Les données figurent sur Internet, vous pouvez vérifier.

En ce qui concerne l'intégration des réservoirs par ordinateur, elle a été faite avec les dimensions prévisionnelles des réservoirs. Il est vrai que de l'endroit où elles ont été prises, l'impression de cuves moins hautes que le château d'eau change au fur et à mesure qu'on se déplace. Vous avez donc la photographie avec deux réservoirs et trois réservoirs...

... L'hypothèse qui a été prise...

... Oui, nous avons appliqué le théorème de Thalès...

... Nous l'avons pris depuis la maison la plus proche du réservoir. Si vous voulez prendre un photographe assermenté, vous pouvez.

➤ La troisième expertise que nous avons réalisée récemment porte sur les distances entre le projet et les habitations, l'école, etc. Je vais vous donner le résultat, qui figure également sur Internet depuis peu de temps. Nous avons envoyé un géomètre indépendant.

De l'habitation la plus proche au premier réservoir de gaz, il y a 848 mètres.

De l'habitation la plus proche à la torchère, nous avons 631 mètres.

De l'habitation la plus proche à la limite du site, nous avons 476 mètres.

De l'habitation la plus proche au môle d'appontement, nous avons 1 168 mètres.

De l'école à la limite du site, nous avons 733 mètres...

... De l'école au premier réservoir de GNL, nous avons 1 100 mètres approximativement.

Merci.

Mme Corinne Biès- Membre de la CPDP

Bonsoir à toutes et à tous. Je ne vais pas revenir sur des informations qui vous ont été régulièrement communiquées lors des réunions publiques. Je rappelle que la CNDP, Commission Nationale du Débat Public, a décidé, le 25 juillet, des modalités d'organisation de ce débat et que celui-ci a été ouvert à partir du 1^{er} septembre et qu'il sera clôturé le 14 décembre au soir. Il est donc d'une durée totale de trois mois et demi, ce qui est un peu supérieur à moyenne des débats puisque celle-ci est de l'ordre de trois mois.

Vous connaissez les principes et les missions de la CPDP. Je voudrais seulement revenir sur la finalité du débat public. L'objectif est de discuter d'un projet et de son opportunité, d'examiner si besoin des variantes, une autre façon de faire, de voir, l'examen d'autres sites possibles. Et surtout, l'objectif du débat reste un échange d'opinions, de points de vue et d'arguments différents.

Claudia Courtois et le Président vous ont rappelé les différents moyens d'expression mis à votre disposition ainsi que les éléments que nous avons cherché à vous fournir tout au long de ce débat : les documents fournis par les intervenants, par 4Gas, le système de questions / réponses, la liste des articles de presse, les comptes-rendus intégraux des réunions publiques, les contributions et Cahiers d'Acteur.

Enfin, je voudrais insister encore une fois sur le fait que le débat se poursuit jusqu'au 14 décembre au soir et que toute personne peut encore contribuer, notamment tous les collectifs, en proposant des Cahiers d'Acteurs.

Merci.

M. Gustave Defrance- Membre de la CPDP

Quelques mots très rapides pour évoquer le fait que trois débats ont été coordonnés à la demande de la CNDP portant sur un même sujet technique : la construction d'un terminal méthanier. Comme vous le savez, il y a le projet du Verdon, le projet du Havre, qui se trouve de fait à Antifer, et le projet de Dunkerque.

Très clairement, les trois sites concernés sont différents. Les trois ports autonomes concernés ne se présentent pas de la même manière. Les trois sociétés industrielles de statut privé qui sont porteuses du projet sont :

- ici, 4Gas ;

- à Antifer, Gaz de Normandie, société qui a été créée spécialement pour ce projet et qui correspond à la présence de POWEO, nouvel arrivant sur le marché de l'énergie, la Compagnie Industrielle Maritime, CIM, prestataire de services bien connu sur un certain nombre de ports, EON, un grand énergéticien allemand et VERBUND, autrichien qui intervient sur les problèmes de pollution par l'hydraulique et les énergies renouvelables ;

- à Dunkerque, EDF Gaz.

Comment la coordination entre les trois débats s'est-elle faite ? J'ai été chargé de cette mission.

Cela a conduit tout d'abord à ce que les trois présidents des débats travaillent un minimum ensemble. Ils se sont rencontrés une première fois pour aller visiter le terminal méthanier de Zeebrugge afin d'avoir un exemple en tête. Ils ont ensuite eu d'autres réunions de travail, notamment à Paris.

Dans la phase de contact, nous avons pris des contacts avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable afin d'obtenir le concours dans les trois débats des Directions d'Administration Centrale concernées par ces projets, c'est-à-dire : la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières, la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques. Tel est donc le travail qui a été réalisé avant l'ouverture des débats.

Ensuite, il y a eu une harmonisation minimale des trois débats. Ceux-ci ont pratiquement commencé en même temps et se termineront le 14 décembre.

Harmoniser toutes les dates de réunions n'était pas possible car trente réunions ont été organisées en soixante jours et des dates se sont recouvertes.

Dans la phase du débat, il y a eu une participation effective du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable dans le domaine de l'énergie et dans le domaine des risques.

Par ailleurs, tout naturellement, dans le cadre de la mission de coordination, j'ai suivi le Grenelle de l'Environnement. J'ai notamment animé un atelier sur la démocratie écologique dans une réunion interrégionale pour le Nord Pas de Calais et la Picardie, de telle manière qu'on puisse suivre le Grenelle de l'Environnement et des positions qui pourraient être prises en matière de débat public.

Nous avons donc fait ce travail qui continuera après la clôture du débat pour faire en sorte que les trois présidents tirent les enseignements à propos du débat tel qu'il a été organisé et, à la limite, en acceptant de se dire qu'il y a des méthodes d'aujourd'hui qu'il faudra peut-être revoir à la lumière du Grenelle de l'Environnement.

Voilà ce que j'avais à dire.

Mme Corinne Biès

Que va-t-il se passer à l'issue du 14 décembre au soir ? La Commission Particulière aura deux mois pour réaliser son compte-rendu dont la Commission Nationale tirera un bilan. Dans les trois mois, à partir du 14 février, le maître d'ouvrage devra motiver sa décision d'abandonner, de modifier ou de poursuivre son projet...

M. Louis-Julien Sourd

... On vous a entendu ! Merci !

... Avant de tirer les premiers enseignements de ces trois mois de débat et d'échanges, je veux remercier officiellement...

... Ecoutez ! Il y en a pour vous !

... Tous ceux qui ont contribué au débat. D'abord, vous, le grand public, puisque nous estimons que nous ne sommes pas loin de 10 000 participants aux dix réunions. Ce qui est un signe évident que ce débat était attendu et utile, et qui est un bon témoignage de la démocratie de base.

Après le public, je veux remercier les experts, les chercheurs, les spécialistes, les services administratifs, qui ont apporté leurs compétences et leur expérience dans des sujets souvent complexes pour ne pas dire inconnus ou mal connus.

Troisièmement, je veux remercier les acteurs du débat, les élus locaux, que je salue, ou nationaux. Les responsables associatifs, de syndicats, d'organisations professionnelles se sont engagés fortement et ont souvent rédigé des notes argumentées que nous appelons les Cahiers d'Acteurs.

Enfin, et non des moindres, je voudrais remercier Monsieur le Préfet de Région, le Préfet de la Gironde, ses collaborateurs directs et ses services régionaux ou départementaux, la DRIRE, la DIREN, la DRE, l'Équipement, les services fiscaux, la Direction Régionale de l'Aviation Civile et j'en oublie. De même pour Monsieur le Préfet de région Poitou Charente.

Mais je tiens à dire un mot très particulier pour le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable, le MEDAD, que mon collègue a salué. Il est vrai qu'il a fait un effort important pour être présent dans les trois débats : Madame Tordjman et ses collaborateurs de la Direction Générale de l'Énergie, et Monsieur Emiel de la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques.

Enfin, je salue quelques étudiants de l'École des Mines de Paris et de l'École Nationale de Chimie de Bordeaux, qui sont présents ce soir et qui préparent des mémoires de fin d'études sur notre débat.

La Commission a examiné la totalité des documents qui ont été fournis et elle retient les éléments essentiels qui tournent autour de quatre points que je vais vous présenter, tous importants. Nous ne sommes bien sûr pas le 14 décembre au soir, ni le 14 février, mais je me permettrai tout de même de faire des commentaires sur ces points clés, essentiels, sachant que nous n'avons pas à ce jour tous les éléments pour établir le rapport final.

Les quatre points sont les suivants : l'opportunité du projet ; le gazoduc ; le projet de développement de la Pointe du Médoc ; les impacts potentiels de ce projet.

➤ L'opportunité du projet

L'opportunité du projet a été remise en cause. Nous l'avons entendu...

... Merci ! Nous avons compris.

... C'est la première question de tout débat public et elle a bien sûr été au cœur des échanges dans les réunions comme dans les questions que nous avons reçues. En préalable au débat sur les caractéristiques du projet, sa hauteur, sa largeur, sa profondeur, une partie importante de la population et des élus a remis en cause le calcul des besoins énergétiques de la France, la nécessité d'effectuer des investissements lourds près d'un site naturel...

... La France dispose aujourd'hui de trois terminaux méthaniers, à Fos et à Montoir, qui se développent. Trois projets sont en cours. Les informations apportées par Madame Tordjman sur la loi de 2005 sur le développement énergétique et sur l'évolution des ressources et des consommations ont apporté des précisions qui permettent de comprendre les enjeux nationaux du besoin d'indépendance énergétique de la France.

La Commission a enregistré une participation massive aux deux réunions de Royan où l'unanimité s'est exprimée contre le projet...

... Nous avons aussi noté que des Médocains ont exprimé leur refus du projet...

... Ces questions et ces prises de position ont donc été enregistrées. Notre but est d'être fidèles à tout ce qui s'est dit et écrit.

➤ Le gazoduc

La Commission a été interpellée sur la difficulté de traiter de la question du terminal porté par 4Gas et le raccordement entre ce terminal et l'artère de Guyenne qui passe à l'est de la Gironde et qui va de Lacq à Paris. La question d'un raccordement via un gazoduc s'est donc posée. À ce stade, la Commission Nationale ayant décidé d'organiser un débat public sur le terminal au sens strict, nous n'avons fait qu'évoquer au cours d'une soirée les hypothèses de raccordement...

... Nous avons donc demandé à Total Infrastructures Gaz de France de présenter des hypothèses de raccordement du terminal à la grande artère.

Si 4Gas confirme son projet, bien évidemment...

... Bien évidemment, un gazoduc devrait être construit pour acheminer le gaz jusqu'au grand réseau. Le constructeur de ce gazoduc dans le sud-ouest de la France est TIGF. Ses représentants étaient présents le 18 octobre, ils sont là ce soir. Ils ont examiné quatre hypothèses. Les études ne sont pas du tout achevées, il s'agit d'études beaucoup plus longues que trois mois.

Ces hypothèses de tracés ont été présentées. Vous pouvez les consulter sur le site de la Commission.

Nous avons enregistré le fait que les Royannais n'appréciaient pas du tout l'hypothèse numéro 1 : traversée directe de l'estuaire et raccordement vers Angoulême...

... Je dois dire que ni les sylviculteurs, ni les viticulteurs du Médoc ne se sont exprimés sur ce projet pour l'instant.

Nous avons noté les questions relatives aux risques de gazoduc. Malgré les informations rassurantes données par TIGF, il reste des inquiétudes.

➤ Le développement de la Pointe du Médoc

Est-ce que le tourisme et l'industrie sont compatibles ? C'est la question...

... Cette question de la cohérence d'un projet industriel par rapport aux choix effectués par la Communauté de Communes...

... La cohérence entre le projet et les choix effectués par les élus de la Pointe du Médoc est un problème clé. Le débat a bénéficié des apports et des travaux des associations et des élus, en particulier des scénarii de développement économique de la Pointe qui éclairent le débat.

Le problème de la cohérence est très fort. La Pointe du Médoc n'a guère été un site industriel...

... Ceci est important. L'arrivée d'un projet industriel surprend, car depuis 20 ans, il n'y a pas de projet industriel au Verdon...

... Les acteurs économiques, départementaux et régionaux ont, quant à eux, exprimé très clairement leur soutien au projet. Un de leurs arguments est l'avenir du transport...

... Merci ! Asseyez-vous s'il vous plaît !

... Un de leurs arguments est l'avenir du transport maritime et des activités liées au port de Bordeaux...

... Toutes les vérités seront dites, même celles qui ne font pas plaisir aux uns ou aux autres. Notre but est de refléter ce qui a été dit.

Le terminal pourrait avoir un effet de levier – ce ne sont pas mes termes – pour le développement du Verdon. Le sud-ouest, qui a été longtemps exportateur de gaz naturel de Lacq, sera très prochainement dépendant d'approvisionnements extérieurs. Le site industrialo-portuaire du Verdon est cité dans le Code de l'Urbanisme comme une opération d'intérêt national...

... Toutes nos sources seront données. Consultez le Code de l'Urbanisme, le décret du 5 janvier 2007...

... Pendant ce débat, c'est une de ses richesses, on a beaucoup discuté des possibilités du territoire médocain, de la Pointe du Médoc, de ses atouts, de ses handicaps, de son image et de sa situation économique et sociale, car bien sûr, nous avons eu toutes les informations même si elles n'ont pas toutes été exposées.

Les interventions du BRA, l'Agence de Développement Economique de la Gironde, que je salue et qui s'exprimera un peu plus tard, et du cabinet CODE, qui a réalisé une étude pour la communauté de communes, sont consultables...

... Ces deux interventions clés, de fond, sont consultables sur le site Internet. Elles ont montré que l'avenir du territoire est encore incertain et que des réflexions de fond devraient de toute façon être menées pour étudier les enjeux d'avenir et les scénarii de développement économique et social...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît, pas de violence dans la salle. Ce serait aimable de respecter et de faire en sorte que cette soirée soit à peu près correcte. Merci...

M. Louis-Julien Sourd

La place du tourisme est centrale sur les deux rives de l'estuaire, dans le Pays Royannais comme à la Pointe du Médoc. Le représentant du Comité Départemental du Tourisme de Charente Maritime s'exprimera, mais nous le savons, et nous avons eu toutes les données là aussi. L'image de ces deux territoires est très éloignée de celle de site industriel.

La perspective d'activités choisies et d'alternatives à des activités d'industrie lourde est évoquée, mais reste encore à l'état de question.

L'arrivée de l'éventuel terminal méthanier serait un événement important, qui aurait besoin d'une véritable acceptabilité sociale. Les élus comme les habitants s'interrogent

sur les possibilités de leur territoire. Ce débat a permis des échanges très utiles quelle que soit la décision de 4Gas.

Enfin, les retombées fiscales du projet de 4Gas ont été estimées par les services fiscaux de la Gironde. Les données sont désormais officielles, elles figurent sur le site Internet de la Commission et seront présentées tout à l'heure...

... Encore quelques minutes d'attention, la parole sera ensuite donnée aux acteurs.

Les emplois directs comme les emplois indirects sont jugés insuffisants par les opposants qui craignent des pertes d'emploi touristiques.

➤ Les impacts potentiels du terminal

Ils inquiètent la population...

... Ecoutez ! Je parle en votre nom si je peux dire...

... Ça va ! Arrêtez-vous ! Calmez-vous ! On vous écoute !

Les impacts environnementaux et paysagers de ce projet ont tenu une place importante dans le débat.

Le milieu associatif et professionnel, je pense aux pêcheurs, que je salue et que j'aime bien...

... Oui, ils le savent. Nous avons des relations cordiales.

Ce public a donc longuement débattu de ces sujets environnementaux. Vous trouverez dans le compte-rendu les mots qu'ils ont prononcés, un vocabulaire fort qui manifeste une certaine inquiétude et une grande méfiance devant les procédures administratives, beaucoup de personnes craignant que les administrations n'examinent pas toutes les préoccupations.

Quatre inquiétudes : les risques industriels ; les risques sur l'environnement ; les risques de navigation ; les risques naturels.

- Les risques industriels.

Il est évident qu'un établissement classé SEVESO II n'est pas rassurant.

C'est ce que nous avons entendu, ce n'est pas mon opinion...

... C'est ce que nous avons entendu.

La population verdonnaise a connu jusqu'en 1985 – je le sais car j'étais là quand on a démolé les cuves...

... Il y avait des cuves de pétrole aux portes du village.

Les distances entre les installations industrielles que 4Gas envisage et les maisons font débat. C'est une des questions que mon collègue, Monsieur Loulière, a présenté tout à l'heure. La perspective d'autres établissements industriels qui arriveraient...

... inquiète aussi malgré les assurances qu'a données le port sur les perspectives chimiques.

- Les risques environnementaux

L'eau de l'estuaire, qui est classé Natura 2000, est considérée par les habitants des deux rives, par les pêcheurs, les aquaculteurs et les ostréiculteurs comme un bien très précieux qui ne doit pas être dégradé.

La biodiversité des zones humides et des marais du Médoc en particulier constitue un enjeu important pour les habitants comme pour les touristes attirés par ce capital naturel.

Le paysage, beaucoup plus difficile à cerner, fait également partie des préoccupations sur les deux rives, l'impact visuel des cuves troublant une partie du public. Nous vous avons dit quelle était l'expertise contradictoire que nous avons faite sur ces fameuses photographies.

- Les risques pour la navigation

Les plaisanciers du Verdon comme de Soulac et de Royan envisagent très difficilement des restrictions de navigation et s'inquiètent des risques de collision ou d'accident.

Malgré les données rassurantes que le Commandant Follin a données et que j'ai vérifiées dans l'estuaire de la Loire...

... La cohabitation des plaisanciers et des méthaniers se passe sans problème à la Baule. Il n'y a pas de raison qu'elle se passe mal ici si le projet se faisait.

- Les risques naturels

Ils font partie du sujet que nous examinerons, car des études et des données ont été fournies par le Bureau de Recherche Géologique et Minière, le BRGM, sur le risque sismique. Nous avons des données sur les inondations. Nous ferons figurer tout cela dans le rapport final, qui sera dense.

Ces quatre points seront au cœur de notre réflexion. Lorsque nous aurons terminé les réunions, l'examen de toutes les questions, des Cahiers d'Acteurs et de ce qui se dira ce soir, nous aurons tout en main pour compléter nos informations et rédiger, au plus tard le 14 février, notre compte-rendu final.

Merci.

La parole aux acteurs

M. Louis-Julien Sourd

La parole est maintenant à 4Gas pour qu'il s'exprime sur les enseignements que l'entreprise a retirés du débat...

... S'il vous plaît, nous sommes là pour écouter.

M. Henk Jonkman – Directeur Général 4Gas France

Bonsoir à tous...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît. C'était prévu initialement...

M. Henk Jonkman

... Nous voudrions tout d'abord remercier Monsieur le Président de nous laisser, pour la dernière fois, la possibilité de nous exprimer. Nous tenons également à remercier l'ensemble des membres de la Commission du Débat Public, les acteurs économiques et sociaux qui ont enrichi le débat grâce à leurs contributions. Nous remercions également les experts qui ont accepté de venir partager leur savoir et leur expérience.

Nous avons beaucoup écouté ce qui s'est dit pendant ces dix séances. Certains nous ont fait part de leur inquiétude tout au long du débat public. Nous nous sommes efforcés de les rassurer en apportant les informations les plus pertinentes possibles. Malgré cela, certains nous reprochent de ne pas répondre de façon suffisamment précise ou mettent en doute l'exactitude de nos réponses.

C'est cela que nous regrettons, le fait que l'exactitude de nos réponses soit mise en doute, car je peux affirmer ce soir que tout ce que nous avons répondu ou écrit peut être vérifié par des bureaux d'études indépendants si vous le souhaitez.

On nous parle d'imprécision des réponses, mais je voudrais rappeler que nous sommes à un stade préliminaire. Les études détaillées que tout le monde a réclamées se font le jour où l'on envisagerait éventuellement de faire le projet. Les études détaillées ne se font pas à un stade préliminaire, avant d'avoir pris la décision de poursuivre. Il en est de même pour les deux autres débats en cours actuellement. Les dossiers ont tous les trois été considérés comme recevables par la Commission Nationale du Débat Public. À ce stade, nous ne pouvons pas fournir de réponses plus détaillées que ce que nous avons fourni.

Par contre, nous avons tenu compte de vos craintes et de vos interrogations....

Nous en avons tenu compte...

Nous sommes recordmen des trois débats puisque nous avons dépassé les 2500 questions. Nous avons mobilisé une équipe de dix experts qui, depuis le début, ne font rien d'autre que de répondre aux questions, car nous voulons vous donner des réponses précises.

Nous avons également fait autre chose. Parce que nous avons écouté vos demandes, nous avons rendu publiques des études préliminaires, notamment l'étude de danger et les différentes études d'impact. Il s'agit de quelque chose que la réglementation concernant le débat public ne requiert pas, que les autres débats n'ont pas fait non plus. Nous l'avons fait parce que nous avons écouté votre demande. Vous avez voulu avoir ces études ; elles ont été mises sur le site de la Commission, il y a déjà un certain temps.

On entend beaucoup dire que l'implantation d'un terminal méthanier pourrait détruire tout l'estuaire et que de plus, cela freinerait le développement touristique. L'implantation d'un terminal méthanier ne détruira pas l'estuaire, nous l'avons expliqué au cours de plusieurs séances...

... Nous avons expliqué lors de nombreuses séances que le GNL n'est pas un produit polluant. Nous avons parlé de l'historique du GNL...

... Nous avons parlé très régulièrement d'un élément qui est tout de même important : l'historique depuis cinquante ans de ce qui se passe avec les terminaux méthaniers et les bateaux. Nous ne parlons pas au sens large de l'industrie chimique ou autres, nous parlons de terminaux méthaniers et de bateaux méthaniers. Historiquement, il n'y a pas eu d'accident à déplorer depuis cinquante ans. Les exemples qui ont été cités concernent un peu tout, mais pas les terminaux méthaniers.

Nous voulons réitérer notre engagement à mettre en œuvre toutes les mesures d'atténuation nécessaires pour limiter l'impact de ce projet...

... Nous voulons agir en concertation...

... Nous sommes là pour écouter...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît. Ecouter ne vous engage pas plus avant. Ce n'est pas parce que vous écoutez 4Gas s'exprimer que cela veut dire que vous êtes d'accord avec son projet. C'est simplement une marque de respect...

M. Henk Jonkman

Nous avons bien écouté ce qui s'est dit pendant ces débats. Nous avons décidé de mener les études en concertation avec les organismes concernés, en particulier le CEMAGREF, l'Agence de l'Eau, mais également les acteurs locaux comme les pêcheurs, les ostréiculteurs... Nous avons décidé de mener les études en concertation

avec tous ces organismes pour concevoir les équipements les plus respectueux possibles de l'estuaire, de sa faune et de sa flore...

Un autre sujet qui est revenu très souvent dans les questions est l'utilisation d'hypochlorite de soude, c'est-à-dire d'eau de javel. Nous avons eu beau expliqué que la concentration est égale à celle qui se trouve dans l'eau potable, nous avons beau expliqué que c'est une heure par jour au plus fort de la dilution...

... Laissez-moi finir.

... Je m'engage ce soir devant vous à étudier des solutions alternatives à l'utilisation de l'hypochlorite de soude...

... L'utilisation de cet hypochlorite de soude est ce qui se fait actuellement de mieux pour les systèmes de refroidissement industriel. S'il en existe de meilleurs, de plus performants, nous allons considérer cela.

Il y a également une installation pour prélever l'eau qui sert au réchauffement du gaz liquéfié. Là aussi, nous allons travailler en concertation pour déterminer avec vous et les organismes compétents le meilleur point de rejet et de prélèvement et les procédés de filtration.

Nous avons bien entendu le point sur l'impact visuel. Nous allons faire tous les efforts possibles pour minimiser...

Mme Claudia Courtois

... Monsieur Jonkman, si vous poursuivez votre projet.

M. Henk Jonkman

Tout cela est au conditionnel, depuis le début du discours, tout à fait.

Nous avons proposé d'enterrer partiellement les cuves, de les reculer le plus possible sur la parcelle de 20 hectares qui nous est allouée. Nous sommes prêts à étudier – je l'ai fait dans un projet dont je me suis occupé précédemment, en France d'ailleurs...

... Nous pouvons envisager de faire appel à des gens spécialisés dans tout ce qui peut servir pour minimiser l'impact, notamment, pourquoi pas, faire du trompe l'œil ou passer un message par ces cuves...

... Nous avons également proposé la construction d'une dune côté Port Médoc, des végétations. Nous ferons tout ce qui est possible pour réduire l'impact visuel.

Il y a une chose qu'il faut dire, j'insiste sur ce point...

... J'insiste sur une chose qui est très importante...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît !...

... Pour avoir une réponse à votre demande...

... S'il vous plaît ! Monsieur Mamère doit s'exprimer comme d'autres élus, comme d'autres associations, tout à l'heure.

... S'il vous plaît. Monsieur Mamère est présent. Il s'exprimera sur le sujet...

M. Henk Jonkman

Je continue, je n'en ai plus pour très longtemps. Je voudrais insister sur un fait...

M. Louis-Julien Sourd

... Monsieur Jonkman a la parole.

M. Henk Jonkman

... Je reprends, je n'en ai plus pour très longtemps. Nous voudrions insister sur quelque chose de très important. Si notre projet n'offre pas toutes, je dis bien « toutes », les garanties environnementales ainsi que les garanties de sécurité, nous n'obtiendrons pas l'autorisation d'exploiter. Nous sommes obligés de respecter cela.

Une autre question qui est souvent revenue est celle de l'intérêt national majeur d'un tel équipement. Elle est revenue tout au long du débat.

Nous sommes un industriel spécialisé dans la chaîne du gaz naturel et nous proposons des infrastructures. La source d'approvisionnement que représente le gaz naturel fait partie des enjeux majeurs...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît. Le principe du débat public est de s'écouter les uns les autres. Nous avons dit qu'il interviendrait un quart d'heure et il termine son intervention. Si vous l'empêchez d'intervenir, cela prolongera d'autant plus la durée de son intervention, ce serait dommage. Cela limiterait la prise de parole d'autres personnes, notamment de Monsieur Mamère. Merci...

M. Henk Jonkman

Je continue sur l'intérêt national majeur. Le GNL est une source essentielle pour garantir la sécurité énergétique de la France. Ce n'est pas moi qui le dis. Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de l'Écologie, en a parlé il y a peu.

Selon ses déclarations, les terminaux méthaniers contribuent à la sécurité d'approvisionnement des marchés français et européens. Ils permettent de garantir un approvisionnement alternatif sur le marché du gaz, ce qui met la France en partie à l'abri des risques techniques ou politiques liés au transport par gazoduc. Elle a ajouté que ces nouvelles sources d'approvisionnement constitueront également un élément favorable pour fluidifier la concurrence sur le marché gazier.

Le choix du sud-ouest répond à des enjeux géostratégiques. En effet, le sud-ouest aujourd'hui est pénalisé par la fermeture des gisements de Lacq et surtout par l'éloignement des principales sources d'approvisionnement. La France est peut-être excédentaire en électricité, mais elle importe plus de 98 % du gaz dont elle besoin...

... De plus, cette compétitivité va être bénéfique pour les industries de la région. Il y a des industries chimiques dans la région bordelaise...

... Il y a des industries qui sont fortement dépendantes du gaz, et cela va améliorer nettement leur compétitivité...

... Autre point, le développement touristique...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît, asseyez-vous Monsieur. Vous n'êtes pas là pour faire l'arbitre du débat...

M. Henk Jonkman

Nous croyons que la cohabitation est possible entre l'industrie et le développement touristique. Pourquoi ? Des études ont été menées à ce sujet. On a vu que des terminaux méthaniers comme celui de Montoir en France, celui de Bilbao et de Zeebrugge ont tous une cohabitation avec le tourisme qui se passe bien et le développement du tourisme progresse.

Il a également souvent été dit que les sites SEVESO sont destructeurs d'emplois. Bien au contraire. Nous pensons que ce genre de projets est créateur de richesses et non seulement...

... Oui. Non seulement pour la commune du Verdon, mais pour la région tout entière. Le terminal emploiera entre 300 à 800 personnes pendant la phase de construction...

... Il y aura ensuite sur le site 45 emplois directs et nous nous sommes engagés à recruter le plus possible localement. Au moins une centaine, voire des centaines, d'emplois induits seront créés.

Au-delà de l'emploi, le terminal méthanier va contribuer au développement économique du territoire parce que les retombées fiscales sont très importantes. Lors de la réunion consacrée à ce sujet, j'avais...

M. Louis-Julien Sourd

... Laissez Monsieur Jonkman terminer... Il termine...

... Je vais vous faire expulser si vous continuez à vous servir de votre corne !

... Concluez, s'il vous plaît.

M. Henk Jonkman

Nous en étions aux retombées fiscales. Nous avons fait faire des études par KPMG FIDAL et lors de la réunion consacrée à ce sujet, j'ai annoncé une retombée située entre 3 et 5 millions d'euros. Ces chiffres ont immédiatement été contestés et évalués plutôt à quelques centaines de milliers d'euros...

Aujourd'hui, les chiffres que vous allez voir sont confirmés par les services fiscaux de la Gironde. Ce ne sont pas nôtres...

.. Les services fiscaux de la Gironde ont fait les calculs et annoncent des chiffres aux 3 à 5 millions d'euros que nous avons annoncés...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît. Nous sommes là pour nous écouter les uns les autres. Il était prévu que 4Gas s'exprime quinze minutes. La Commission s'est exprimée 22 minutes... 4Gas termine son intervention, merci de l'écouter jusqu'au bout.

M. Henk Jonkman

... Vous ne voulez pas entendre parler de ce qui va vous faire du bien...

Durant les cinq premières années, les retombées fiscales seront de presque 6 millions d'euros par an répartis comme suit :

- les impôts fonciers vont rapporter à la commune du Verdon chaque année 1,560 million d'euros, plus de 10 millions de francs ;

- les taxes professionnelles vont revenir à la communauté de communes pour 616 000 euros ;
- le département touchera 2,8 millions d'euros ;
- la région aura des retombées pour 860 000 euros.

À partir de la sixième année, les retombées fiscales vont globalement dépasser les 7 millions d'euros :

- 1,5 million d'euros pour la commune du Verdon ;
- 776 000 euros pour la communauté de communes ;
- presque 3,4 millions d'euros pour le département ;
- 1,3 million d'euros pour la région.

Je voudrais conclure avec le dernier élément dont on a énormément parlé : la torche, cette torche énorme qui doit cracher des flammes. Je vais vous montrer celle que nous avons à Milford Haven, celle que vous aurez au Verdon, si le projet se fait...

... C'est la même. Vous l'avez en photographie. Elle mesure de 25 à 30 mètres. C'est un équipement de sécurité qui n'est utilisé qu'en cas d'urgence. Cette torche est donc beaucoup moins haute que les cuves et ne fonctionnera que très rarement, probablement jamais, seulement en cas d'urgence.

Merci de votre attention et bonne soirée...

M. Louis-Julien Sourd

... Asseyez-vous !

... Merci ! Maintenant, quelques règles de bonne conduite, puis les premiers intervenants vont se préparer à s'exprimer...

... Si vous continuez comme cela, nous clôturerons la séance à 22 heures !...

... Madame Courtois va vous rappeler les règles de conduite pour les vingt intervenants qui vont s'exprimer.

Mme Claudia Courtois

... Il s'agit surtout d'un point pratique. Les règles de bonne conduite sont effectivement d'essayer de s'écouter les uns les autres...

... S'il vous plaît... Apparemment, tout à l'heure, nous n'avons pas été clairs dans l'explication du déroulement de la séance. Dans cette seconde partie...

... S'il vous plaît, écoutez, car après vous nous reprocherez que cela ne se passe pas comme nous vous l'avons dit.

Dans cette seconde partie, une vingtaine de personnes va intervenir, des personnes qui nous ont sollicités ou que nous avons sollicitées. Elles vont intervenir durant cinq minutes, réellement, c'est-à-dire en enlevant les interruptions pendant lesquelles elles ne pourront pas s'exprimer parce qu'elles seront inaudibles à cause des chahuts et des cris. Chacune aura donc cinq minutes en totalité. Il s'agira d'associatifs, d'élus, de pêcheurs, etc. La liste s'affiche derrière moi. Nous avons fait cette liste par ordre alphabétique pour éviter tout écueil et toute critique. Il n'y a donc pas de choix de la part de la CPDP de mettre les pour d'un côté, ou les contre, ou plutôt telle personne ou telle association avant telle autre par rapport à sa représentativité ou son importance.

Différentes personnes, qui auront des positions différentes, vont s'exprimer. S'il vous plaît, pour cette réunion de clôture et comme cela a été à peu près le cas pour les autres, on se respecte les uns les autres. Le but est de s'écouter. On comprend qu'une grande partie d'entre vous ne souhaite pas ce terminal, comme d'autres souhaitent que cette infrastructure se construise...

... Nous sommes là pour entendre les points de vue et le bilan de différentes personnes et des différentes structures qui sont intervenues ou non jusqu'à présent.

... Petite entorse dans cette organisation, nous allons demander à Madame Got, députée du Médoc, de s'exprimer en premier lieu même si son nom ne correspond pas à la première lettre de l'alphabet. Pour des raisons professionnelles, elle ne peut pas rester jusqu'à la fin du débat. Nous lui demandons donc venir s'exprimer maintenant.

Il y a donc cinq minutes d'intervention totale. Si vous interrompez, cela durera d'autant plus longtemps. Je sais que vous n'êtes pas pressés, nous non plus, mais le but est que nous nous écoutions les uns les autres, même si l'on a des opinions différentes. Je vous remercie d'avance.

Mme Pascale Got- Députée Médoc

Mesdames et Messieurs, bonsoir. Comme je m'y étais engagée, je n'interviens qu'au terme de ce débat public pour plusieurs raisons. La première, c'est que ce projet de terminal méthanier est un sujet qui divise, avec des opposants et des partisans, et il était normal d'entendre chacun, d'aller jusqu'au bout de leur expression. C'est le principe même du débat public, et je reconnais que ce principe a été difficile à tenir.

La deuxième raison, c'est que tous, nous avons besoin de bien connaître les impacts socioéconomiques et environnementaux de ce projet. Je dois dire que pour ma part, je reste sur ma faim.

Enfin, j'interviens au terme de ce débat public, car il ne faut pas toujours prendre les élus en otages et au chantage électoral pour qu'ils adhèrent à des positions. Il faut leur autoriser leur jugement et le droit à la réflexion personnelle. D'autant qu'au niveau du Médoc, nous ne pouvons pas nous payer le luxe de ne pas étudier en profondeur tout projet économique.

Je le rappelle : 4 000 demandeurs d'emploi ; 2 500 Rmistes ; des jeunes et des moins jeunes sur le *carreau* ; des familles entières affaiblies économiquement ; peut-être la seule zone franche de France où il n'y a aucune activité économique ; une structure économique pour la Communauté de Communes de la Pointe du Médoc la plus faible peut-être de la circonscription ; un avant port qui est en panne de projet momentanément.

Rien, rien qui nous incite à faire la fine bouche. Malgré tout, au fil des réunions, l'équilibre emploi / protection de l'environnement n'a pas été trouvé, bien au contraire. Les inconvénients ont été mieux identifiés que les atouts. Ce soir, au terme de ce débat, je ne trouve pas ce projet satisfaisant pour le Médoc, ni en termes d'emplois directs, ni en termes d'emplois induits, excepté pour la période de travaux, ni pour les équilibres environnementaux, ni pour la politique touristique.

Mais attention, je le dis comme je le pense également, il ne faut pas tout attendre de la politique touristique, sinon je n'aurais pas cité les chiffres que je viens de citer. C'est la raison pour laquelle depuis plusieurs semaines, j'ai interpellé et j'ai rencontré Dominique Bussereau, le Secrétaire d'État. Je lui ai demandé un contre-projet porteur de davantage d'emplois, et de réunir l'ensemble des acteurs concernés, élus, avec le Port Autonome de Bordeaux pour engager cette recherche. Car le port ne peut pas et ne doit pas rester en friche. Je le dis publiquement, j'espère que Dominique Bussereau mettra autant de dynamisme pour apporter ce contre-projet qu'il en a mis pour s'opposer à ce projet. Je lui ai demandé également d'aider au reclassement de l'ancien site des Pages Jaunes, car le développement économique du Médoc est impératif tant au nord que sur la partie médiane.

Enfin, et j'en terminerai là, j'ai aussi demandé à Alain Rousset, Président de la Région, que le Médoc soit retenu comme terre d'étude pour tout projet lié aux énergies renouvelables.

Voilà mon positionnement et mes orientations au terme de ce débat. Je rajouterai qu'il est vraiment urgent que le Médoc se saisisse de son avenir et de son développement économique. Il ne faut pas des projets par défaut, par substitution, mais il faut des projets choisis.

Merci.

M. Olivier Amblard – Directeur du Comité du Tourisme de Charente Maritime

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président. À travers cette intervention, l'objectif du Comité Départemental du Tourisme de Charente Maritime est d'éclaircir la Commission Particulière du Débat Public sur les impacts de l'implantation d'un port méthanier au Verdon, sur l'économie royannaise, mais également sur l'ensemble de l'économie touristique de la Charente Maritime.

Avant d'aller plus loin et après de nombreuses recherches, il apparaîtrait que seulement 11 % des sites SEVESO de France métropolitaine sont situés sur des communes littorales, la source provenant de la Direction de la Prévention contre la Pollution et les Risques. De plus, après étude du recensement de l'ensemble des sites classés SEVESO en 2006, force est de constater que les sites SEVESO situés en milieu

littoral sont avant tout localisés dans des ports ou dans des villes littorales qui disposaient déjà d'un paysage industriel conséquent et ancien. A ma connaissance, il ne semble pas que de nouveaux sites industriels classés SEVESO aient été aménagés au cours de ces dernières années sur la même frange littorale de la France métropolitaine.

Toutes les études départementales, toutes les études nationales montrent que la qualité de l'environnement et du cadre de vie sont souvent les premiers facteurs de motivation avancés par les clientèles touristiques venant séjourner en Charente Maritime et cela, quelle que soit la période de la saison.

Le critère de qualité de l'environnement, dans des études menées par le Comité Départemental du Tourisme et par les Chambres de Commerce et d'Industrie de Charente Maritime ont même montré que ce critère est davantage avancé par les clientèles venant séjourner en pays royannais, premier secteur en termes d'importance touristique au niveau du département.

Au niveau des étrangers maintenant, la qualité de la mer et la qualité des paysages sont plébiscitées par bon nombre de clientèles étrangères, qu'elles soient britanniques, néerlandaises, belges et même émanant de destinations plus éloignées.

Une autre étude intéressante menée par le Comité Départemental avait interrogé des non clients, des gens qui ne connaissaient pas, qui n'étaient pas venus en Charente Maritime. Ces mêmes non clients représentent la Charente Maritime comme un département disposant de beaux paysages. Cette proportion atteint des niveaux très importants : 36 % pour les originaires d'Ile de France. La mer, la plage, la qualité des côtes sont souvent citées comme étant les principaux points forts de la Charente Maritime en matière touristique.

Une étude nationale, menée par le Ministère du Tourisme en 2004, a indiqué que cette beauté des paysages et ces qualités environnementales étaient le premier critère permettant de positionner la France par rapport à ses concurrents, notamment espagnols et italiens.

Au regard de la convergence de l'ensemble de ses études et enquêtes présentées ci-dessus, l'impact de la construction d'un terminal ne peut objectivement qu'être un facteur gravement pénalisant pour le développement de l'économie touristique sur le secteur royannais et charentais maritime.

L'impact peut être appréhendé sous le double angle de l'emploi et du chiffre d'affaires. Nous avons pris comme hypothèses, au regard de ces études et des résultats, trois scénarios qui nous paraissent refléter une réalité, moins 5 % de la fréquentation estimée en nuitées, ou une version plus haute de moins 15 %, qui sont des chiffres tout à fait raisonnables. Je rappellerais que le poids de l'emploi au niveau du pays royannais pour l'hiver est de 1 490 emplois, et en été, nous passons à 6 290 emplois touristiques.

Une baisse de la fréquentation de 5 % induirait sur le secteur du pays royannais moins 75 emplois l'hiver et moins 315 emplois l'été. Si cette baisse arrivait à 15 %, ce serait 224 emplois perdus en hiver pour 950 emplois perdus en été.

Sur les retombées économiques, je rappellerai que le chiffre d'affaires et le poids de l'économie touristique sur le pays royannais représentent 17 millions d'euros par an, en progression régulière depuis plusieurs années. En appliquant ces mêmes scénarios de moins 5 %, nous arrivons à une perte de fréquentation en termes de nuitées de près de 850 000, soit une perte en termes de chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros par an. En prenant un scénario de moins 15 %, la perte passerait à 2,5 millions de nuitées pour une perte de chiffre d'affaires au niveau du pays royannais de près de 90 millions d'euros.

Par ailleurs, au regard de la croissance régulière de la fréquentation, en trois ans, celle-ci a pris 930 000 nuitées. Ces évolutions et ses pertes seraient vraisemblablement à terme plus importantes que celles précédemment énoncées.

Merci Monsieur le Président.

M. Henri-Vincent Amouroux – Union Maritime et Portuaire de Bordeaux

Merci Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs. Voici le point de vue de l'Union Maritime et Portuaire de Bordeaux.

Ce projet de construction d'un terminal méthanier au Verdon constitue à nos yeux une opportunité essentielle pour l'avenir de l'économie régionale, notamment...

... Merci de vos encouragements.

... Notamment par son incidence positive sur l'activité et l'emploi industriel, et la dynamisation du port de Bordeaux au bénéfice des chargeurs et consommateurs du grand sud-ouest.

L'indépendance économique de la France et de l'économie régionale constitue un facteur clé pour l'avenir des activités et de l'emploi. Ce projet se place dans la perspective de l'extinction prochaine de la production de gaz sur le site de Lacq. Il est capital, pour plus de 500 entreprises de notre région utilisant cette source d'énergie, en particulier pour la chimie, la chimie fine, l'industrie du bois, de la pâte à papier et du papier, très sensibles à leurs coûts d'approvisionnement. Il en va de même de la filière agricole pour le maïs.

Il concerne directement la dynamisation du port de Bordeaux ainsi que le développement de son activité en engendrant 2 à 4 millions de tonnes de fret supplémentaires et un accroissement minimal immédiat de 25 % du trafic.

Cette incidence est essentielle pour le port de Bordeaux et l'ensemble de ses acteurs. Tous les grands ports européens disposent aujourd'hui d'une raffinerie ou d'un terminal gazier, et cette réalisation pourra améliorer...

... Cette réalisation pourra améliorer son positionnement vis-à-vis des ports concurrents et voisins de Nantes et de Bilbao au bénéfice des industriels chargeurs et consommateurs du grand sud-ouest.

Après la désindustrialisation massive de l'Aquitaine depuis une trentaine d'années, la réussite du projet PEGAZ viendra conforter l'image internationale de la région et de sa capitale...

... A contrario, un échec aurait des retombées tout aussi négatives en termes d'image. Quel industriel souhaitera y développer un quelconque projet connaissant l'accueil qui pourrait lui être réservé localement ?

L'augmentation du trafic du port devrait ainsi pouvoir induire un accroissement de sa capacité d'investissement et de nouvelles perspectives logistiques au bénéfice de l'ensemble de l'économie régionale.

Au-delà de ces considérations stratégiques, la relance de l'un des ports d'intérêt national majeur en eaux profondes de l'Atlantique ouvrira des perspectives accrues en termes d'activités et de ressources économiques nouvelles...

... Je vous demande de décompter les interruptions, Monsieur le Président.

Mme Claudia Courtois

Nous le faisons.

M. Henri-Vincent Amouroux

Dès à présent, l'annonce d'une importante implantation logistique sur la zone industrialo-portuaire du Verdon démontre qu'un terminal méthanier est pleinement compatible avec d'autres activités, au regard des synergies naturelles existant entre ces investissements.

Si le Port Autonome de Bordeaux a déjà affirmé qu'il n'y aurait pas sur le site de projet industriel chimique en complément, par contre, comme l'a fait observer le BRA, Agence de Développement Economique de la Gironde, des activités logistiques utilisant les frigos du terminal méthanier pourraient fort bien être développées pour valoriser les productions locales, notamment dans le domaine des productions agroalimentaires et aquacoles du Médoc.

L'activité touristique du Médoc pour sa part ne peut elle-même que bénéficier de ce développement. En matière d'emplois, au moment où la démographie des compétences industrielles en Aquitaine est menacée par la courbe des âges, la perspective de développer des compétences et des formations dans les domaines induits de cette réalisation constitue une véritable opportunité pour la pérennité des compétences industrielles, gage du développement des fonctions logistiques de l'Aquitaine.

Je conclus. Les organisations professionnelles et les entreprises réunies au sein de l'Union Maritime et Portuaire de Bordeaux affirment l'importance de la réalisation de ce projet de construction d'un terminal méthanier au Verdon pour l'ensemble de l'économie régionale...

... Je voudrais pouvoir conclure...

... Pour l'ensemble de l'économie régionale et se prononcent résolument en faveur du projet PEGAZ, gage de développement économique, d'emplois et de ressources financières.

Je vous remercie.

M. Alain Anziani – Conseil Régional d'Aquitaine

Bonsoir. J'interviens au nom du Conseil Régional. Je vais donc donner la position qui est celle du Conseil Régional et évidemment, d'abord de celle de son Président, Alain Rousset.

Je partirai des propos tenus par Pascale Got. C'est vrai, qui peut le contester, le Médoc est une terre qui connaît des difficultés. Devant ces difficultés, les habitants du Nord Médoc ont voulu prendre leur destin en main. Ils ont voulu mettre en place une économie fondée sur le tourisme, en particulier fondée sur Port Médoc. C'est leur choix ; il mérite le respect.

Un autre scénario est aujourd'hui proposé. Il consiste à implanter ce port méthanier. Je voudrais examiner quatre ou cinq points et donner la position de la Région.

Premièrement, il faut se poser la question : est-ce que oui ou non ce projet a un intérêt pour le développement économique et l'emploi du Nord Médoc ? La réponse que je vais faire est que ce projet ne me semble pas avoir un intérêt suffisant pour le Nord Médoc.

Cette réponse n'est pas une réponse qui relève de l'imagination. Elle est fondée notamment sur le rapport du Cabinet CODE. J'ai été très frappé de lire dans ce rapport qu'au fond, ce projet ne pouvait apporter au Nord Médoc que 60 à 80 emplois, pas davantage. Si on regarde le projet de développement touristique du Nord Médoc, la même étude aboutit à une création de plus de 150 emplois. Si on envisage une autre hypothèse, qui a été soulignée tout à l'heure par Pascale Got, alors on peut même dépasser les 300 emplois. Le choix sur le développement économique est à mon avis suffisamment clair.

Deuxièmement, on peut se poser la question : est-ce que ce projet, qui n'est pas suffisant pour le Nord Médoc, a un intérêt pour l'économie nationale, notamment pour sécuriser l'approvisionnement en gaz naturel liquide de notre pays ? Je ne le crois pas.

Il y a trois projets méthaniers en France, vous les connaissez aussi bien que moi. Ces trois projets dégageraient une capacité totale de production, s'ils voyaient le jour, de 62 milliards de mètres cubes par an. C'est 12 milliards de plus que la consommation actuelle. Nous n'avons donc pas besoin d'une unité supplémentaire. Si nous avons trois unités supplémentaires, il y aurait nécessairement une concurrence entre ces trois sites.

J'ajouterai aussi, par rapport à ce que j'ai entendu précédemment, que la Région ne craint pas l'absence de site, pour une raison simple. J'ai entendu ce qui a été dit et qui mérite évidemment aussi le respect. Bien sûr qu'il y a une baisse de la production

de gaz à Lacq, mais le gaz peut très bien être acheminé vers les entreprises sans qu'il y ait un port méthanier à proximité. Pour cela, les gazoducs existent.

J'ajouterai aussi qu'il est faux de dire qu'il y a une désindustrialisation de l'Aquitaine ; il y a simplement une industrialisation différente, le nombre d'emplois créés le montre.

Dernier élément, il faut regarder aussi, c'est notre devoir, l'intérêt de notre planète. Comment ne pas regarder l'intérêt de notre planète et voir qu'il y a une contradiction extraordinaire entre le fait de dire d'un côté qu'il ne faut pas exploiter les énergies fossiles et de l'autre, mettre en place un port méthanier ici ?

Je terminerai en disant ceci : bien entendu, l'avis du Conseil Régional ne peut qu'être défavorable, mais j'ajouterai aussi, pour reprendre les propos de Pascal Got, que nous aurions tort de fermer ce dossier et de refermer en même temps le dossier de développement du Médoc et du Nord Médoc, et qu'il nous faudra tous ensemble, dans la concertation et dans l'union, développer d'autres types de projets, notamment un pôle d'énergies renouvelables. Nous l'avons avec des éoliennes, mais aussi avec d'autres projets. Ce projet devra être construit en partenariat avec le Port Autonome de Bordeaux, notamment sur l'avant port au Verdon.

Merci.

M. Daniel Delestre – Société d'Etudes et de Protection de la Nature du Sud-ouest

Je remplace Monsieur Davant, qui est le Président et qui est absent.

Je suis de près, au niveau national, la problématique de l'énergie et je dois dire que nombre de propos de 4Gas m'ont choqué. L'essentiel de leur brochure relevait plus d'un document publicitaire que d'un travail professionnel ou d'ingénieurs. C'est une habitude dans les débats publics que le maître d'œuvre fournisse des documents indigents, mais je trouve que c'est dommage. Je trouve aussi la présence d'experts en tribune largement insuffisante. Il y a eu beaucoup de non-dits, beaucoup de choses absentes.

Par exemple, répéter à longueur de temps que le gaz naturel est un gaz propre est une contre vérité absolue. Le méthane contribue au niveau mondial à 23 % des émissions de gaz à effet de serre. Si le marché du gaz naturel liquide explose comme cela est prévu, on attend un doublement de ces émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Je trouve que cette multitude de projets de ports méthaniers en France est une aberration et une contradiction avec nos objectifs de limitation de gaz à effet de serre. C'était la première remarque.

Quelle est la position de la SEPANSO vis-à-vis de ce projet ? Nous considérons qu'il n'est pas adapté à la région. Je rejoins là les propos de certains de mes prédécesseurs. Quelles sont les raisons que nous invoquons ?

Il est vrai que le gisement de Lacq va bientôt être épuisé. Il est vrai qu'il faut remplacer le gaz qu'il nous fournissait. Je rappellerai simplement que la région consomme chaque année 1,5 milliard de mètres cubes de gaz et que le projet de

terminal méthanier en produirait six fois plus. A quoi bon ? Pour l'envoyer en Espagne ? Pour l'envoyer où ? Cela ne correspond pas aux besoins de la région.

Il vrai qu'il faut faire tourner nos usines. C'est essentiel. Il faut que les usines et les travailleurs aient de l'emploi. Mais il ne faut pas raconter que ce projet de produire et d'envoyer dans des gazoducs à construire 15 milliards de mètres cubes par an est nécessaire à l'Aquitaine. C'est une contre-vérité.

Deuxième contre argument, nous considérons que l'opérateur 4Gas n'apporte aucune sécurité d'approvisionnement en gaz étant donné qu'il n'est impliqué ni dans la production ni la liquéfaction ni le transport. Il n'est impliqué dans aucune partie de cycles de la fourniture de ce gaz. Comme l'a dit Monsieur Bussereau, Ministre des Transports, c'est une opération capitalistique, une opération financière à aucune visée industrielle.

Enfin, dernier argument, est-ce que le terminal méthanier va permettre de nous approvisionner avec un gaz moins cher ? Faux ! Complètement faux ! Pourquoi ? Parce que le prix du gaz est indexé sur le prix du pétrole. Je vous pose une question : est-ce que la multiplicité des ports pétroliers ou des stations services fait baisser le prix du pétrole ? Bien sûr que non !

En conclusion, nous considérons que ce projet – excusez-moi, Messieurs de 4Gas – n'est pas adapté à la région.

M. Jean-François Duchailut – Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

Bonsoir Mesdames et Messieurs. Mon nom est Jean François Duchailut, je suis membre élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, je suis membre de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine, et je m'exprime au nom de ces deux organismes qui ont fait un projet d'acteur commun.

En premier lieu, je voudrais remercier le Président et les membres de la Commission Particulière du Débat Public qui ont permis que celui-ci se déroule finalement dans de bonnes conditions.

Ce débat a permis à nos Chambres de Commerce de poser, auprès de la Commission et du maître d'ouvrage, des questions qu'appelaient les différentes réunions auxquelles nous avons assisté et qui portaient essentiellement sur l'impact visuel, sur l'impact environnemental, sur les problèmes de construction, sur les risques industriels et sur les retombées économiques et l'incidence du projet sur le développement touristique du Nord Médoc. Nous avons reçu des réponses détaillées, écrites, qui ont permis à nos Chambres de Commerce d'établir un Cahier d'Acteur précisant pourquoi elles étaient favorables à ce projet.

Ce projet est nécessaire pour l'approvisionnement énergétique de la France...

... et pour pallier l'épuisement du gisement de Lacq dans le sud-ouest...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît. Vous avez écouté jusqu'à présent. Merci.

M. Jean-François Duchailut

... Il est une opportunité pour renforcer et dynamiser le développement économique du territoire en permettant le rééquilibrage entre l'économie productive et l'économie résidentielle. Sans cet équilibre, il n'y a pas de développement économique viable, durable.

Ce projet permet le développement et la diversification de l'économie portuaire. L'impact environnemental existe ; il reste cependant limité...

... Le classement SEVESO permet d'analyser et de quantifier les risques éventuels. Il sera source de sécurité si la réalisation de ce projet est confirmée...

... À ce stade, je me permettrai une remarque tout à fait personnelle : je ne comprends pas pourquoi ce projet serait si dangereux au Verdon et si peu dangereux à La Rochelle...

Enfin, ce projet ne semble pas compromettre...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît. Merci. Continuez.

M. Jean-François Duchailut

... Ce projet ne semble pas compromettre les possibilités de développement touristique de la Pointe de Grave. Nous avons fait des études...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît. Cela a très bien démarré, nous allons poursuivre comme cela. C'est très bien. Merci.

M. Jean-François Duchailut

Nous avons fait des études sur la zone de Saint-Nazaire, sur la zone du Pays Basque avec l'aciérie existante et les projets d'aciérie et je ne crois pas qu'il y ait les incidences que l'on peut craindre.

En conclusion, les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine ont voté, le 5 novembre pour la Chambre de Commerce de Bordeaux, le 15 novembre pour la Chambre de Commerce d'Aquitaine. Ce vote a été fait à la quasi-unanimité des membres...

... Ce qui fait que je me sens habilité à parler au nom des 140 000 entreprises qui existent en Aquitaine. Nous donnons donc un avis favorable à ce projet et nous prenons acte des garanties données par le maître d'ouvrage quant à la préservation...

... Il me reste une phrase, laissez-moi la terminer s'il vous plaît...

... Et nous prenons acte des garanties données par le maître d'ouvrage quant à la préservation de l'environnement et la cohérence de projet avec le développement des activités touristiques futures de la Pointe de Grave.

Je vous remercie de votre attention.

M. Alain Durant-Lasserre – Association « Une Pointe pour Tous »

Monsieur le Président, je vous remercie. Mesdames et Messieurs, bonsoir.

Je voudrais tout d'abord faire quelques commentaires sur le déroulement de ces deux mois de débat. Sur le fond du débat, nous avons dû débattre d'un dossier qui avait été découpé et qui n'a pas permis de débattre de tous les aspects du projet, de toutes ses composantes, puisque la question de l'accès maritime a été évacuée, ainsi que celle du gazoduc. Nous avons dû travailler avec un dossier indigent, nous l'avons dit, et nous regrettons que la Commission Nationale du Débat Public ait estimé que ce dossier était recevable.

Le point de vue des habitants de la rive droite de l'estuaire n'a pas été pris en considération, il ne l'a été que trop tardivement.

Le débat a été tronqué en raison du manque d'informations sur des points essentiels, d'une information tardive sur les risques, l'environnement. Le débat a eu lieu un mois avant que le document un peu plus détaillé que celui que nous avons sur l'environnement ait été rendu public. Quant au débat sur les impacts sociaux et économiques du projet sur les deux rives de l'estuaire, nous l'attendions, nous, associations, avec impatience. Ce débat n'a pas eu lieu. Le PAB, avec l'appui de quelques-uns de ses salariés, a jugé plus utile de perturber la séance où l'on devait discuter de cela...

... Si bien que la question n'a pas pu être abordée.

Pendant toute la durée du débat, nous nous sommes heurtés à une stratégie délibérée de rétention, voire de dissimulation d'informations de la part du maître d'ouvrage, du PAB et de TIGF. Aucune expertise indépendante n'a été présentée par la Commission Particulière du Débat Public. Avant la séance de clôture de ce soir, les partisans du projet ne se sont pas exprimés lors du débat. À aucun moment, nous n'avons eu l'occasion d'entendre les organisations patronales qui défendent aujourd'hui inconditionnellement ce projet. Elles ont refusé tout débat argumenté sur son opportunité économique.

Par ailleurs, ce projet est incohérent et irresponsable. C'est un projet incohérent par rapport au développement économique des deux rives, Médoc et Pays Royannais. C'est un projet incohérent par rapport au développement économique de la région. Monsieur Duchaillet, Monsieur Amouroux, je ne pense pas que la prospérité économique d'une région se mesure au tonnage de gaz naturel liquéfié qu'elle importe et réexporte, ou aux montants des redevances perçues par un port autonome, ou aux très improbables retombées locales d'un chantier de construction.

Par rapport aux politiques publiques, ce projet est également incohérent. Il l'est également par rapport aux priorités nationales en matière de politique énergétique. Il est en contradiction claire avec les conclusions du Grenelle de l'Environnement.

Réaliser ce projet serait irresponsable. Ce serait irresponsable, car ce projet représente des risques pour la population et ne respecte pas le principe de précaution. Il constituerait une très triste première dans l'histoire des pays occidentaux. Malgré nos demandes, aucune étude indépendante sur les risques liés à la proximité des habitations ou à l'accès maritime n'a été réalisée.

Le débat public a confirmé les craintes que nous avons lorsqu'il a commencé. Il a conforté nos arguments, il a nourri notre refus. Notre collectif comptait 2 300 adhérents lorsque le débat public a commencé, il en compte aujourd'hui plus de 4 000.

En guise de conclusion, je voudrais qu'il soit bien clair que nous ne refusons pas les activités économiques liées au port en eaux profondes du Verdon. Nous ne sommes nullement hostiles à la diversification et au développement de l'activité portuaire de Bordeaux, mais nous refusons les activités qui s'inscrivent dans des stratégies purement spéculatives, qui constituent une menace pour l'environnement, qui sont dangereuses pour les personnes vivant à proximité et qui détruisent plus d'emplois qu'elles n'en créent.

C'est pourquoi nous disons solennellement à la société 4Gas, au PAB et à TIGF que la culture du secret et le temps des arrangements entre amis appartiennent au passé, que le monde a changé, que la société a changé, que l'avenir d'une région ne se joue pas à l'insu de ses habitants, que la défense d'intérêts catégoriels n'est pas nécessairement compatible avec la défense des intérêts de notre région ou de notre pays, et que la protection de l'environnement doit aujourd'hui être intégrée dans les stratégies de développement industriel.

Nous demandons aux entreprises de prendre en compte dans leurs choix d'investissement la nouvelle donne économique et environnementale. On ne peut, en 2008, répliquer les modèles de développement des années 1970. Le tissu économique de la Gironde, ses capacités d'innovation, ses laboratoires, les efforts consentis par la Région en faveur de la recherche et de l'innovation rendent possible ce sceau qualitatif.

J'en termine, le débat public ne constitue pour nous qu'une étape du combat de notre association pour la protection du dernier estuaire naturel d'Europe...

... Vous pouvez être assurés...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît ! Ce n'est pas à vous de clore le débat ! Ce n'est pas à vous de clore l'intervention de la personne... S'il vous plaît, ce n'est pas à vous de décider. Merci. Laissez-le terminer.

M. Alain Durand-Lasserre

Vous pouvez être assurés que dans les mois qui viennent, nous amplifierons et intensifierons notre action en concertation avec toutes les organisations qui s'opposent à ce projet...

... Nous sommes désireux...

Mme Claudia Courtois

Laissez-le terminer. Il conclut.

M. Alain Durand-Lasserre

... Nous sommes désireux de construire, avec l'appui de l'ensemble des acteurs économiques et des élus, une région donnant une place privilégiée aux énergies propres et aux technologies de l'avenir dans une perspective de développement durable.

Notre association apportera tout son appui à tous les acteurs économiques qui proposent des activités créatrices d'emplois et respectueuses de l'environnement...

... Je vois que vous respectez une vieille tradition...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît !...

... Avant que Monsieur Fauvre n'intervienne, je voudrais apporter une précision : ce n'est pas vous, la salle, que vous soyez pour ou contre l'intervention de la personne, qui décidez de clôturer l'intervention. Même si les cinq minutes sont dépassées, ce n'est pas à vous de décider, c'est à nous. Quand une personne conclut, quelle qu'elle soit...

... s'il vous plaît, je termine ! Quand une personne conclut, intellectuellement, on la laisse terminer son argumentation jusqu'au bout, même si cela prend trente secondes de plus. Je pense que nous ne sommes pas à trente secondes. Jusqu'à présent, les personnes ont respecté le délai de parole, je les en remercie, Monsieur Durand-Lasserre l'a quasiment respecté. S'il vous plaît, nous allons continuer comme cela,

intelligemment, de manière démocratique comme vous l'avez fait jusqu'à présent, et c'est très bien, je vous en remercie. On se respecte et on s'écoute les uns les autres. Nous sommes là pour clôturer les interventions et leur rappeler les règles de bonne conduite. Merci pour la suite de ce débat.

M. Daniel Fauvre – DRIRE

Bonsoir Mesdames, Messieurs. Je tenais tout d'abord à vous demander de bien vouloir excuser l'absence du Préfet Idrac qui m'a demandé de souligner les points suivants au terme de ce débat.

Tout d'abord, la France est un gros consommateur d'énergie qui aura besoin encore longtemps de gaz dans le cadre d'un bouquet énergétique développant les énergies renouvelables, mais aussi le gaz, alors même qu'elle n'en produira bientôt plus. Dans cette perspective, la sécurité et la diversification des approvisionnements s'imposent alors que la tension s'accroît tant sur l'offre que sur la demande. Le projet présenté par la société 4Gas est un projet parmi d'autres qui s'inscrit dans un marché unique, européen, désormais libéralisé.

S'agissant du premier débat public particulier sur un projet strictement privé, l'État prendra acte de l'intérêt suscité même si l'insuffisante maturité du projet, néanmoins logique à ce stade, n'a pas permis de répondre à toutes les questions. Ce qui doit constituer une piste de progrès pour de nouvelles concertations de ce genre.

Il convient néanmoins de distinguer le temps de la concertation préalable, comme le veut la loi, pour permettre à chacun de s'informer et de débattre sur l'opportunité et la faisabilité du projet, et le temps de l'instruction réglementaire du projet si celui-ci est confirmé par la société 4Gas.

Si cette instruction doit être effectuée, elle sera assurée par les services de l'État, sous l'autorité du Préfet. Elle sera rigoureuse, en application stricte de la législation et de la réglementation en vigueur, et s'attachera à évaluer l'acceptabilité ou non du projet en regard de son environnement humain et naturel.

Merci de votre attention.

M. Ludovic Frère – Fondation Nicolas Hulot

Merci Monsieur le Président. Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs.

Tout d'abord, je voudrais apporter une réflexion internationale à ce débat, car elle me semble nécessaire. Depuis la mise en place du protocole de Kyoto, les pays se sont accordés pour une diminution des gaz à effet de serre. Ces recommandations ont été mises en place au niveau de l'Union Européenne avec l'engagement de diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. En juillet 2005, la France a pris l'engagement de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Dans ce contexte qui nous est imposé par l'environnement et les dérèglements climatiques que nous connaissons, il nous semble nécessaire de prendre avec

précaution des mesures d'implantation de nouvelles structures pouvant émettre des gaz à effet de serre.

D'autre part, nous sommes aujourd'hui dans une ère nouvelle. Nous sommes dans l'après Grenelle. Aujourd'hui, ces actes doivent être mis en place, mais un certain nombre de points ont été mis en évidence lors du discours du Président de la République, Monsieur Nicolas Sarkozy. L'inversion de la charge de la preuve. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que lorsqu'un projet est présenté, s'il n'est pas écologique d'un point de vue de son impact sur le climat ou d'un point de vue de son impact sur la biodiversité, il doit montrer ses avantages positifs.

Je vois en particulier aujourd'hui, que la situation est tendue. C'est le moins qu'on puisse dire. Ce que je vous demande, c'est de prendre en considération, même si cela est difficile à une échelle locale, les conséquences sur la région, sur la France et sur l'ensemble de la planète.

Ensuite, et pour conclure, je me permets de rappeler que l'estuaire de la Gironde est le plus grand estuaire encore sauvage d'Europe. Dans une démarche concertée, à l'image de ce débat national public, il est possible de mettre en place, avec l'ensemble des acteurs – je dis bien « avec l'ensemble des acteurs », ce qui implique des avis pour et des avis contre – des mesures nouvelles au sein d'aires marines protégées.

Ce que j'entends par là, c'est une nouvelle fois un engagement de Grenelle qui a demandé l'implantation de douze parcs marins nationaux à l'échelle de la France. Il est peut-être temps d'engager une nouvelle réflexion sur la protection de cet estuaire en prenant en compte les conséquences climatiques et sur la biodiversité.

Je vous remercie. Au revoir.

M. Alain Géniteau – « Les amis de Saint-Palais-sur-mer »

Merci Monsieur le Président. Bonsoir à tous. J'interviens aussi au nom de « Nature Environnement 17 ».

Je ne reviendrai pas sur les lacunes du dossier qui ont rendu difficile l'organisation du débat public et qui ont troublé son déroulement. Un document de pur marketing et une langue de bois généralisée, cela ne permet pas vraiment le débat.

Un mot sur le Port Autonome de Bordeaux dont le rôle est actif et qui a, semble-t-il, passé une convention avec 4Gas. Dans cette convention, il se met au service de 4Gas. J'ai le sentiment que le rôle d'un port est d'être au service de son territoire et ce n'est pas le territoire qui doit être au service du port.

Dans ce territoire, cela a été oublié longtemps, il y a les deux rives de la Gironde et finalement, à Bordeaux et Royan, c'est bien connu, si Royan existe aujourd'hui, si Royan est cette cité touristique, nous le devons aux Bordelais qui sont venus chez nous, au milieu du 19^{ième} siècle. Ces deux rives sont donc indissociables. On ne peut pas les traiter différemment. Il est regrettable que la Commission les ait, un temps en tout cas, traitées différemment.

Le fond du problème est : avons-nous réellement besoin d'un terminal méthanier ? Je me fierai aux déclarations de Monsieur Devedjian alors Ministre de l'Industrie qui, à propos du terminal de Fos II disait le 8 février 2005 : ce nouveau terminal sera suffisant pour satisfaire les besoins de la France. Ce terminal, on ne le fait donc pas pour satisfaire les besoins de la France, on le fait pour satisfaire sans doute les besoins de la spéculation sur le gaz. Tout cela ne nous concerne pas directement.

Comme on a de plus en plus de mal à implanter des terminaux méthaniers - on n'en veut notamment plus aux États-Unis - on va aller ailleurs, on va aller au Québec et on va venir chez nous, dans notre pays aquitain. On vient nous voir avec quelques verroteries. J'ai écouté les beaux chiffres tout à l'heure. D'ailleurs, je suis un peu déçu que l'administration fiscale de ce pays se prête à ce concours de verroteries comme citoyens, je le regrette.

Je ne reviendrai pas sur l'aire marine protégée, sur cet estuaire naturel qu'il faut en effet conserver et dans lequel il ne faut pas jeter de chlore - on connaît à Saint-Palais les problèmes que pose le chlore. J'aborderai les conditions d'accès. Aujourd'hui, il y a un port méthanier dans la Loire, il n'y en a pas en Gironde. Il a une raffinerie à Donges, qui n'a pas été fermée. Toutes celles de Gironde l'ont été. En 1917, lorsque les Américains ont voulu débarquer, ils ont étudié le site de Talmont. Non, l'estuaire de la Gironde ne s'y prêtait pas, ils ont été débarqués à Donges. La navigation est difficile dans cet estuaire de la Gironde, nous le savons tous et nous le savons particulièrement à Saint-Palais parce que nous avons été les pilotes de la Gironde pendant plusieurs siècles, et nous voyons aussi les bateaux passer à 300 mètres de notre rivage. On a cité la Baule tout à l'heure, mais qui a vu passer des méthaniers devant la Baule ? Ils n'y passent pas. Nous ne pouvons donc pas accepter ce risque.

Le risque est loin d'être inexistant. On nous dit : comme il n'y a jamais eu d'accident de méthanier, on ne sait pas ce qui peut se passer si un méthanier s'échoue. On ne le sait pas en effet, mais des études ont été faites. Je citerai notamment le Ministre de l'Environnement du Canada qui écrivait : *« Lorsque le gaz naturel liquéfié entre en contact avec l'eau des explosions sans flamme peuvent en résulter. Le nuage de vapeur produit par le gaz naturel liquéfié est très inflammable et lorsqu'une partie de ce nuage prend feu, celui-ci peut se propager alors sur toute l'étendue du nuage jusqu'à la source du gaz »*. Vous voyez le méthanier échouer sur les Bancs de la Mauvaise ou sur les rochers du Pont du Diable ; vous voyez les dégâts et le risque. Ce risque, les gens l'anticipent à travers leurs craintes qui sont tout à fait respectables.

Nous le disons : nous ne pouvons pas accepter l'unanimité qui s'est faite ici, à Royan, à Soulac, contre ce port méthanier. J'espère que vous en prendrez compte.

J'ai eu quelques craintes en vous écoutant ce soir. Je reviens aux lacunes du dossier, vous nous avez dit : nous n'avons pas d'étude, car cela coûte trop cher, nous les ferons après. Je vous dis : non, ne faites pas les études, de gaspillez pas votre argent. Cela ne veut pas dire que nous ne voulons pas vous revoir, Messieurs, mais nous voulons voir revoir avec un vrai projet, un vrai projet industriel, un vrai projet touristique. Nous sommes prêts à accepter les investissements d'où qu'ils viennent, mais pas celui-là.

M. Martial Havel – Union pour le Développement du Verdon

Mesdames et Messieurs, bonsoir. Je m'adresse à vous en tant que Président de l'Association pour le Développement du Verdon. Notre association loi 1901 dont le siège est au Verdon-sur-mer...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît ! On s'écoute !

M. Martial Havel

... Chacun son tour, Madame, s'il vous plaît.

... Notre association a pour objet de rassembler toutes les personnes physiques ou morales intéressées par le développement du Nord Médoc et plus particulièrement du Verdon-sur-mer et de l'estuaire de la Gironde. Elle a pour but aussi de défendre l'implantation de toute entreprise susceptible de créer des emplois dans la région.

Elle a été créée le 13 septembre 2007 et regroupe à ce jour plus de 400 personnes qui sont aussi bien des salariés, que des artisans, des commerçants, des retraités, qui habitent le Verdon, comme Soulac ou la Gironde en général, des personnes qui veulent des emplois pour elles-mêmes et pour leurs enfants.

J'ajouterai que nous serions au moins une centaine de personnes de plus si je pouvais compter tous ceux qui nous disent approuver, mais qui ne veulent pas s'engager par peur de représailles...

... Car...

... Car des menaces ou des représailles, il y en a eu...

... Le Nord Médoc a de plus en plus besoin d'emplois. La preuve en est que presque tous les jeunes quittent le pays pour faire leurs études et trouver du travail ailleurs. Ils ne reviennent plus. Les prévisions de l'INSEE à ce sujet sont inquiétantes. Un pays qui perd sa jeunesse est un pays qui se meurt. Quarante ou cinquante emplois directs et peut-être le double en emplois induits est quelque chose d'important. Cela s'ajoutera aux emplois déjà existants.

Nous affirmons que les emplois dans l'industrie, le commerce et le service ne sont pas incompatibles avec le tourisme...

... Taisez-vous jeune homme ! Je ne vous ai rien demandé !

... Au contraire...

Mme Claudia Courtois

S'il vous plaît. Cela s'est bien passé jusque-là, nous allons continuer, merci.

M. Martial Havel

... Au contraire, la diversité des activités crée la richesse. Il y a une cinquantaine d'années, il y avait en Bretagne essentiellement du tourisme et beaucoup de misère. Les hommes devaient partir en mer ou s'expatrier. Depuis, on y a fait des routes et des entreprises en tout genre se sont implantées partout. Les hommes sont revenus et le tourisme existe toujours...

... De nombreux pays, comme le Maroc et la Tunisie, qui ont une activité touristique importante...

... Ce sont des hommes comme vous, Messieurs !...

... De nombreux pays comme le Maroc et la Tunisie, qui ont une activité touristique importante tout au long de l'année, tentent d'attirer chez eux des industries pour ne pas dépendre d'une seule activité et donner du travail au plus grand nombre...

... Je continue !

Dans tous les ports du monde coexistent à la fois l'industrie, le commerce, la pêche et la plaisance. Au Havre par exemple, là où il y a eu le départ de la Route du Rhum, le port de plaisance est très proche des cuves de pétrole. Cela n'a pas empêché notre champion national d'aller briller dans cette course...

... D'autre part, le pays est grand, il y a de la place pour tout le monde. Nous n'aurons jamais d'amélioration des routes et des trains, nous n'aurons jamais de nouveaux commerces et de nouveaux services sans un démarrage important du port du Verdon...

... Je continue ! Merci. Je continue.

... Et l'expérience montre que seuls, des capitaux privés pourront contribuer à ce développement. Le poids politique du Nord Médoc est beaucoup trop faible pour y espérer des investissements de l'État et des collectivités locales.

Notre association souhaite donc la construction du terminal méthanier sur la zone portuaire du Verdon...

... je continue...

... Mais nous nous associerons à tous ceux qui veulent négocier avec le maître d'ouvrage pour obtenir des améliorations sur le projet. Si 4Gas abandonne, déçu par l'accueil qui lui aura été fait, nous sommes convaincus qu'un autre viendra construire ce terminal comme il y a déjà eu...

... Nous sommes convaincus qu'un autre viendra construire ce terminal comme il y a déjà eu le projet ELF, et nous le défendrons avec la même vigueur, comme nous défendrons le démarrage demain de la zone franche ou d'autres activités sur le port.

Mme Claudia Courtois

Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît ?

M. Martial Havel

... Je continue !

Mme Claudia Courtois

Non, pouvez-vous conclure ?...

... s'il vous plaît. Vous avez été très bien jusqu'à présent. On continue. Écoutez les différents points de vue, même s'ils ne vous sont pas favorables. Merci d'avance.

Concluez, s'il vous plaît.

M. Martial Havel

Je vais essayer de continuer...

Mme Claudia Courtois

De conclure. Vous allez conclure, Monsieur Havel.

M. Martial Havel

Je suis obligé de raccourcir, compte tenu de l'ambiance agréable...

Je dirai donc : dernier point essentiel, cette future installation industrielle doit générer des taxes professionnelles importantes qui seront bien utiles pour la communauté de communes du Médoc, sans parler des salaires dépensés chez nous et des logements à construire. Ce sont des raisons supplémentaires pour défendre ce projet.

En conclusion, l'Union pour le Développement du Verdon est très favorable à l'implantation du terminal méthanier sur le port du Verdon...

... Je continue !...

... L'Union pour le Développement du Verdon est très favorable à l'implantation du port méthanier sur le port du Verdon, comme elle souhaite la venue dans notre région de toute entreprise porteuse d'emplois et de richesses. Nous voulons que tous ceux qui veulent travailler ici puissent le faire. Le pays est vaste. Ce ne doit pas être un cul-de-sac, une fin des terres, mais ce doit être une porte sur le monde.

Merci.

M. Jacques Lagardère – Ligue Urbaine et Rurale

Bonsoir à tous...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît, pas d'insulte. On se respecte. Cela s'est très bien passé jusqu'à présent, nous allons continuer. Merci.

... Cela dépend comment on le prend. Merci.

M. Jacques Lagardère

Bonsoir à tous. Je représente, dans la région Aquitaine, une association nationale reconnue d'utilité publique, ce qui aura la vertu ou l'inconvénient de donner un avis procédant d'un certain recul par rapport au problème.

Créée au lendemain de la dernière guerre par diverses personnalités, dont Jean Giraudoux, soucieuses de voir concilier la modernisation indispensable et la protection du cadre de vie, cette association n'est pas une association de défense opposée par principe à tout projet, mais elle se bat pour que des valeurs de protection du patrimoine bâti, naturel, et les valeurs d'environnement soient prises en compte dans tous les projets d'aménagement au sens large. Elle compte d'ailleurs parmi ses membres, notamment parmi ses principaux responsables, de nombreux ingénieurs et architectes qui ont été eux-mêmes responsables de services publics et ont mené de grands projets comme des projets d'autoroutes, voire de centrales nucléaires.

Si la LUR intervient dans ce débat – c'est la première fois qu'elle le fait dans un débat public – c'est qu'elle pense que le projet, objet du débat, porte gravement atteinte aux valeurs qu'elle défend.

Je préciserai d'ailleurs qu'en tant qu'association nationale, elle a examiné les possibilités d'intervention dans les autres débats publics en cours que sont celui d'Antifer et celui de Dunkerque. Dans ces deux autres projets, elle a décidé de ne pas intervenir, contrairement au Verdon, parce que les atteintes portées à l'environnement sont sans commune mesure par rapport à ce qui se passe ici.

Compte tenu du court temps de parole, je ne reprendrai pas les différents arguments développés dans le Cahier d'Acteur, je n'évoquerai pas non plus ce qui me paraît

évidemment fondamental, les risques majeurs pour les populations, d'autres intervenants beaucoup plus experts que moi les ont traités ou les traiteront, je me limiterai à deux points : un point de forme et le fond.

Sur le point de forme, cela a déjà été évoqué par Alain Durand-Lasserre, notre association se permet de critiquer la Commission Nationale du Débat Public qui, à nos yeux, n'a pas respecté l'esprit ni même la lettre de la loi sur les débats publics. L'institution des débats publics s'est avérée dans la plupart des cas une excellente initiative qui a permis d'éclairer les décisions et de faire en sorte que les projets soient mieux acceptés par les populations concernées. Mais ceci suppose par définition que l'information soit complète et fiable. Pour qu'elle soit complète, il faut à l'évidence que le projet lui-même soit complet ; pour qu'elle soit fiable, il faut que le projet soit porté par les véritables responsables. Pour nous, ce n'est pas le cas dans ce dossier.

Un dossier tronqué, ne portant que sur la construction de cuves et d'une usine de regazéification, sans mention des conditions d'approvisionnement et de transport en aval, alors que les investissements relatifs à ce transport seront d'un ordre de grandeur comparable à celui du projet présenté.

Un maître d'ouvrage, 4Gas, partiel et temporaire, simple bureau d'études, chargé de la conception des installations de stockage et n'ayant aucune responsabilité, ni dans l'approvisionnement du gaz, ni dans l'exploitation des installations dont on sait qu'elles sont la source de tous les risques. Du fait même de la limitation de ses fonctions, 4Gas ne saurait répondre à la multiplicité des questions que pose le projet, et même quand il tente de le faire avec bonne foi, comment croire à ses engagements alors qu'il n'aura aucune responsabilité dans le respect des promesses faites ?

Pour ces deux motifs, la Commission Nationale du Débat Public aurait dû récuser le dossier présenté par 4Gas et exiger un dossier complet, présenté, pourquoi pas, par le Port Autonome de Bordeaux, propriétaire des terrains et responsable des conditions d'acheminement du gaz, et par les exploitants, les installations de transport, seuls garants du respect des règles de sécurité. Si j'ai bien compris ce qu'a dit Monsieur Defrance par rapport aux opérateurs pour Antifer et pour Dunkerque, dans ces deux projets, ce sont les exploitants qui sont les porteurs du projet. Ce n'est pas le cas pour le Verdon.

Sur le fond, j'ai dit que ce projet portait gravement atteinte aux valeurs que nous défendons. Il est totalement incohérent avec la politique de développement menée par les collectivités locales et l'État dans la partie aval de l'estuaire depuis vingt ans, qui est une politique de développement doux, progressif, fondé sur le respect de l'environnement. De nombreuses réalisations en attestent.

Il porte des atteintes graves à l'environnement naturel dans ses multiples aspects et particulièrement dans l'environnement paysager. Qui peut croire que ce paysage plat de marais et de plages, à peine marqué par les installations du port...

Mme Claudia Courtois

S'il vous plaît, Monsieur, nous vous demandons de bien vouloir conclure.

M. Jacques Lagardère

... à peine marqué par les installations du port à containers ne serait pas défiguré par des cuves de près de cinquante mètres de haut et de plus de quatre-vingt mètres de diamètre, vraisemblablement grossies dans les années suivantes par d'autres installations ?

Qui peut croire...

Mme Claudia Courtois

Monsieur, nous serions dans l'obligation de couper le micro si vous ne respectez pas la règle du jeu.

M. Jacques Lagardère

Qui peut croire à cet habillage proposé par 4Gas d'une dune végétalisée masquant le seul pied des cuves, et pour combien de temps ?

M. Louis-Julien Sourd

Monsieur, je vous retire la parole. Vous êtes à six minutes.

Mme Claudia Courtois

Si vous avez une conclusion...

M. Jacques Lagardère

Nous demandons au Port Autonome de Bordeaux et à 4Gas l'abandon pur et simple du projet.

M. Jean-Yves Leber

Bonjour. Je vous remercie de me donner la parole. Je dirige des agences immobilières, entre autres une à Soulac, l'autre en périphérie de Pauillac en Médoc.

Notre profession s'inquiète fortement des conséquences de la mise en œuvre du projet 4Gas au Verdon. Les valeurs immobilières dans le secteur concerné, Nord Médoc et Royannais, schématiquement un rayon de vingt kilomètres autour du site du PAB au Verdon, sont élevées. Elles ont connu une progression spectaculaire au cours

des cinq dernières années. En particulier, le foncier constructible a vu ses prix multipliés par dix sur la Pointe du Médoc dans les dix dernières années.

Nous avons cinq atouts principaux : la latitude, au sud de la Loire, et notre micro climat ; la qualité environnementale de la plage à l'arrière pays ; notre paysage estuaire et océan ; surtout, une amélioration permanente de l'offre de services et de commerces liée au tourisme et aux loisirs ; enfin, un très fort dynamisme du secteur immobilier.

Le projet ne nous déplacera pas au nord de la Loire bien entendu, cependant, quand on prend l'exemple du terminal de Fos, qui est SEVESO, terminal méthanier et pétrolier, nous sommes au cœur d'une des régions touristiques les plus importantes de France, qui est le pourtour méditerranéen. L'INSEE nous indique que dans cette région, nous avons huit fois moins de lits touristiques dans un rayon de vingt kilomètres autour des sites que partout ailleurs sur le littoral. Cela semble être le cas à peu près partout. Il y a donc bien une incidence négative de ces activités de stockage et de traitement de combustible sur le tourisme puisqu'elles en freinent le développement en comparaison des sites voisins. On peut comparer les prix immobiliers de Fos et de ceux de Cassis dans le parc naturel des calanques ou de La Grande Motte près de Montpellier. Avec le même paysage qu'à Fos, les prix vont du simple au triple. La douceur du climat ne suffit pas à compenser l'effet d'une telle activité sur le patrimoine.

Nous avons une qualité environnementale exceptionnelle. Je ne suis pas le plus qualifié pour en parler, beaucoup d'autres l'ont fait. Cela dit, il serait dommage de la dégrader, car c'est un excellent argument de vente qui a incité de nombreuses personnes à s'installer dans notre région ces dernières années. Je doute que l'on nous dise un jour avec plaisir : « Venez voir chez moi comme c'est mieux depuis que je suis un peu plus pollué ». Cela me semble être simplement du bon sens. Nous irions à contre courant de l'évolution du reste du monde, ce dont le Grenelle de l'Environnement est l'expression la plus visible ces dernières semaines.

En ce qui concerne les valeurs immobilières, 4Gas a prétendu que le site de Pauillac avait perdu de sa valeur à la suite de l'abandon de l'activité pétrolière. Cela a été le cas sur une période de court terme. Aujourd'hui toutefois, nous constatons des valeurs extrêmement basses en comparaison du reste de la région. Cela s'explique par le fait que les gens qui souhaitent s'installer dans la région n'ont pas oublié que c'était autrefois un site pétrolier très important et ils ont du mal à y venir. Quand ils y viennent, ils sont sous les cuves de la centrale de Braud et Saint Louis dont personne n'a oublié les difficultés de rafraîchissement au cours de l'été 2003.

C'est donc une vision peu réjouissante. Au demeurant, la famille Bouygues, qui est devenue récemment propriétaire de Château Morose à Saint-Estèphe, a fait planter des arbres de très hautes tiges sur les berges pour masquer la centrale qui nuit à l'activité économique de son entreprise.

Comment imaginer que des cuves de cette hauteur n'aient aucun impact sur la rentabilité commerciale de l'estuaire, alors qu'elles seraient le rappel permanent de l'activité ?

Vues depuis le port de plaisance du Verdon et vues depuis l'essentiel du bassin d'habitations du Nord Médoc, ces cuves seraient relativement obscènes. Nous avons

rencontré les responsables de deux promoteurs intéressés par la ZAC du port qui donnent aujourd'hui le change en présentant de superbes projets, mais qui les abandonneront à partir du moment où l'avancée de ce projet pourrait se préciser.

Comment réorienter la région à partir du moment où on l'amputerait de son premier investissement lourd et le plus spectaculaire aujourd'hui ? Comment inciter les touristes à se transformer en résidents secondaires puis en habitants ? Ce qui ne manquera pas de se produire avec l'arrivée massive des retraites des baby-boomers, amateurs de soleil, de nature et d'océan, ce que l'INSEE prédit.

Mme Claudia Courtois

Pensez à conclure, s'il vous plaît.

M. Jean-Yves Leber

La conclusion, c'est que nous sommes aujourd'hui dans une période difficile parce que nous sommes déjà en suspens. D'ores et déjà, des promoteurs ont retiré des projets ou les ont suspendus. Nous en avons un, et c'est une première à Soulac, qui a retiré un projet d'habitation. Les opérateurs de tourisme...

Mme Claudia Courtois

Merci de conclure.

M. Jean-Yves Leber

Je vais conclure, car j'ai pris beaucoup trop de temps.

Les économistes de l'INSEE édictent un principe très simple : c'est la population qui attire l'activité et non l'activité qui attire la population. Aujourd'hui, nous avons intérêt à développer notre population et il est clair qu'un projet industriel de cette nature ne facilitera pas le développement de la population.

M. Noël Mamère – Député de la Gironde

Il est rassurant qu'en politique on ne fasse pas toujours le consensus, et je regrette vivement, je vous le dis ici...

... Je pense qu'il faut que nous tenions compte des conséquences économiques de cette implantation et de la situation économique du Médoc, comme l'a dit précédemment ma collègue Pascale Got...

... Mais je vais vous dire très franchement, Mesdames et Messieurs qui êtes en train de me conspuer, que je trouve qu'il y a une drôle de contradiction quand on est syndicalistes à venir soutenir un fonds de pension américain...

... Ce soir, je m'exprime au nom des Verts, qui ont rédigé ce Cahier d'Acteur, les Verts de la région Aquitaine, les Verts du Nord Pas de Calais et les Verts de la Haute Normandie qui sont concernés par les ports méthaniers.

Deux réflexions. J'ai le sentiment qu'il y a depuis très longtemps un véritable acharnement sur le Médoc. Ce fut d'abord la centrale nucléaire de Braud Saint-Louis dont on a dit tout à l'heure les soucis qu'elle a connus durant la canicule et dont on n'a pas oublié l'incident de niveau 2 qui s'est produit lors de la tempête de 1999. Ce fut ensuite le rêve d'un élu de la région qui voulait faire du Verdon un port de la chimie, abandonné en 1986. Ce fut ensuite le rêve de TOTAL FINA ELF qui dut abandonner le port méthanier en 2000. Et puis ce fut le grand contournement autoroutier, que vous avez refusé. C'est encore dans les cartons de quelques technocrates : le pont sur l'estuaire qui contribuerait à défigurer l'un des derniers grands estuaires d'Europe.

La deuxième constatation que je ferai, même si le débat public ne se passe pas dans les conditions les meilleures, même si l'opacité est plus souvent la règle que la transparence, au moins ces débats publics sur le grand contournement comme sur le port méthanier, auront démontré qu'au-delà du syndrome Nimby, on ne peut pas imposer à une population des choix industriels dont elle ne veut pas...

... Quand on vient nous dire que l'installation de la société 4Gas correspondrait à une nécessité pour la France d'alimentation en gaz, c'est un mensonge. Nous savons que cette implantation est liée tout simplement à des nécessités du marché et de la concurrence avec les Russes qui ont d'ailleurs bien des problèmes pour faire passer leur gazoduc en Finlande. Nous n'avons pas à accepter que, pour des nécessités du marché, on sacrifie toute une partie de notre région qui a d'autres ambitions...

... Qui a d'autres ambitions et qui a le droit de défendre d'autres choix. Comme on nous l'a appris à quelques-uns ici, à l'Université de Bordeaux, avec Jacques Hélule et Bernard Charbonneau, on ne peut pas nous imposer des choix contre celui que fait la société. C'est à vous de décider !

... Si l'on fait le calcul de l'impact économique et de l'impact social de cette implantation de 4Gas et les conséquences que cela peut avoir en termes environnementaux, comme on disait dans mon métier de journaliste : il n'y a pas photo à l'arrivée. Parce que l'environnement sera détruit et parce qu'on ne répond pas aux engagements de la France qui a décidé de diviser par quatre ses productions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Comme cela a été dit avant moi, le méthane produit 23 % de gaz à effet de serre. Nous ne pouvons donc pas répondre à Kyoto, nous ne pouvons pas répondre au Grenelle de l'Environnement, et nous ne répondons pas aux engagements internationaux de la France en acceptant le projet de ces Messieurs...

... Je n'oublie pas que nous nous sommes battus, qu'en d'autres occasions, nous nous sommes fait conspuer, nous nous sommes fait siffler et nous étions finalement très fiers d'être sifflés parce que nous défendions l'estuaire classé zone Natura 2000, parce que nous défendions le marais maritime du Logit, parce que nous défendions le marais maritime du Conseiller, parce que nous défendons ce qui est votre cadre de vie, votre source de vie et votre revenu !

... Oui, le monde a changé, et l'on ne peut plus impunément, par des accords secrets et des petits arrangements entre quelques technocrates, quelques élus et des groupes financiers... Nous l'avons dénoncé avec les OGM, nous avons été traînés devant les tribunaux. Nous sommes d'accord pour y revenir si c'est nécessaire, parce que nous savons que nous avons raison.

Pour toutes ces raisons, les Verts, unanimement, se prononcent contre ce projet et sont heureux de savoir qu'aujourd'hui des élus socialistes et d'autres vous disent : l'avenir, c'est les énergies renouvelables ; l'avenir, c'est la reconversion du Port Autonome de Bordeaux ; l'avenir pour ceux qui y travaillent et qui veulent un emploi, ce n'est pas le méthane, c'est les énergies renouvelables !

M. Louis-Julien Sourd

Asseyez-vous, s'il vous plaît !

M. Xavier Pintat – Sénateur

Nous avons donc cinq minutes pour clôturer ce débat. Ce débat, à mon sens, faute d'un minimum d'informations, ne restera pas un grand moment de démocratie...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît. On parle du terminal méthanier. Merci.

M. Xavier Pintat

En effet, comme l'a dit Monsieur Defrance, je crois qu'il faudra apporter quelques adaptations au fonctionnement de la Commission Particulière du Débat Public et notamment qu'elle ait la possibilité d'imposer au préalable, avant tout débat, un minimum d'informations à la disposition du public.

Pour avoir participé à toutes les réunions du débat public, on peut affirmer que ce débat a été faussé par un manque minimum d'informations concrètes et précises. Le flou a empêché l'instauration d'un véritable débat, et c'est le flou, pas tel ou tel, qui a favorisé la confrontation. Il est d'ailleurs dommage qu'à Soulac, le 8 novembre - par ailleurs les mêmes qui sont ici présents - un si important débat- je comprends qu'on ait voulu l'occulter - un débat sur l'impact sur le tourisme et sur les répercussions sur le patrimoine foncier des habitants n'ait pas pu se tenir sereinement. Ce débat était essentiel.

De plus, ce débat public ne s'est pas déroulé dans les conditions de transparence exigées par le Code de l'Environnement. Le dossier initial du maître d'ouvrage était incomplet. S'agissant des usages actuels du site, le dossier n'évoque quasiment pas la

proximité de Port Médoc, formidable outil de développement à terme avec 150 emplois directs...

... Il est également étonnant de voir la question du raccordement au réseau du transport de gaz à peine évoquée. Elle aurait permis d'avoir des informations sur les caractéristiques et l'impact de l'ensemble du projet. Aucune étude vraiment sérieuse sur les impacts sur la faune, la flore, les eaux souterraines et superficielles, les sols, ainsi que les dangers de l'installation ne figure au dossier.

Bref, nous n'avons pas eu accès, avant ces réunions publiques, à des informations. - c'est ce que la Communauté de Communes a souhaité préciser - qui auraient permis de débattre utilement et démocratiquement.

Pourtant, les incohérences de ce projet sont évidentes. Tout d'abord, incohérence de par un impact néfaste sur l'environnement sur un territoire exceptionnel actuellement intact, en bordure du seul estuaire préservé d'Europe. Incohérence de l'impact de proximité avec Port Médoc où nous allons réaliser des appartements de standing, avec une vue imprenable sur un port méthanier à 800 mètres...

... Incohérence en termes de risques par la proximité des habitations situées à moins de 500 mètres du projet, habitations qui passent d'un risque zéro à un risque SEVESO seuil haut, où l'on va avoir le périmètre le plus restreint de France comparé à Montoir ou à Fos-Cavaou. D'autant que, cela a été rappelé, ce projet n'est pas justifié par un intérêt énergétique national. Vous savez tous, cela a été prouvé, qu'il y aura une surcapacité de stockage de GNL dans l'avenir. Ce projet ne répond qu'à un besoin spéculatif pour l'exportation. D'ailleurs, le plan prévisionnel industriel du Ministère de l'Industrie prévoit un seul port méthanier d'ici à 2013. De plus, il est en totale contradiction avec les principes du Grenelle de l'Environnement qui dit que tout grand projet sera étudié en fonction de son impact sur le développement durable et sur la biodiversité.

Quel intérêt pour le territoire ? L'emploi ? L'expérience de Fos-Cavaou montre qu'il y a très peu d'emplois créés, pendant la construction, car c'est de la création d'emplois en circuit fermé, par trois ou quatre entreprises qui seules, peuvent réaliser ce projet, et en fonctionnement, ce sera une dizaine d'emplois pour les Médocains.

Quant aux retombées fiscales, je voudrais qu'on m'accorde quelques instants de plus, parce que les retombées fiscales, les mêmes qui sont ici...

... Monsieur Jonkman m'avait dit à Soulac que c'était quatre ou six millions d'euros pour la Communauté de Communes. Je lui avais dit que ce ne serait que 750 000 à 800 000, de par l'expérience de Fos-Cavaou. En fait, c'est 616 000 les cinq premières années pour la communauté de communes. Je crois qu'il faudrait clarifier la péréquation.

Quant à l'investissement annoncé des 400 millions, il profitera d'abord aux actionnaires et pas au territoire. D'ailleurs, rappelons que les 300 millions supplémentaires nécessaires à la réalisation du gazoduc seront, in fine, payés par les consommateurs français de gaz et ce sera inclus dans le prix de vente de gaz.

Mme Claudia Courtois

Merci de conclure.

M. Xavier Pintat

Ne voyez pas dans cette intervention une opposition systématique. Je pense qu'on peut...

Mme Claudia Courtois

Merci de conclure.

M. Xavier Pintat

Nous souhaitons qu'avec le Port Autonome s'instaure une vraie politique de développement durable, basée sur un partenariat clair. Pas d'industries polluantes, car elles ne sont pas compatibles avec la biodiversité ; pas de risque majeur SEVESO parce que ce n'est pas compatible avec notre tourisme.

Voilà, en cinq minutes, la conviction d'un élu qui aime son territoire pour y avoir passé toute sa vie et pour y être implanté depuis des générations, un exposé qui démontre, si besoin en était, l'incompatibilité de ce projet avec l'existant et surtout avec l'avenir.

Il n'est pas souhaitable, il n'est pas cohérent à cet endroit, mais il a certainement sa place dans un tissu industriel adapté. Il s'agit d'un enjeu majeur pour notre territoire et pour nos enfants, celui du développement durable !

M. Pierre Poussard – Association Défense des Droits et Intérêts des Propriétaires Plateau de Valières – Saint-Georges-de-Didonne

Merci Monsieur le Président. Bonsoir Mesdames, Messieurs.

Contrairement à ce que certains prétendent, tout n'a pas été dit dans ce débat. 4Gas a été incapable de nous apporter les réponses aux questions posées. Comment se fait-il qu'une entreprise qui propose un projet d'une telle envergure prouve à chaque réunion sa méconnaissance complète du dossier ?

Dans ma vie professionnelle, j'ai été amené à présenter des dossiers. Tout d'abord, je me les appropriais et je dressais un argumentaire sans faille, ensuite je montais au créneau pour vendre et défendre ces dossiers. Nous avons pu constater que ces Messieurs de 4Gas n'étaient ni des techniciens, ils ne connaissent pas leur sujet, ni des vendeurs, ils sont d'une passivité affligeante et donnent vraiment l'impression de se moquer non seulement de leur projet, mais aussi de la population.

Quand ces Messieurs osent affirmer que la combustion du méthane ne produit pas de CO₂, mais seulement de l'eau, c'est affligeant ! Lorsqu'ils écrivent dans leur plaquette « *La société 4Gas ne transporte pas, n'achète pas ni ne vend ou distribue de gaz naturel. Son métier consiste exclusivement à offrir à des tiers les installations constituant un terminal méthanier* » et qu'ils déclarent à Royan que c'est 4Gas qui sera l'exploitant, on ne comprend plus !

A ce jour, 4Gas ne peut fournir aucune référence. Aucune de ses constructions n'est opérationnelle. Il nous réclame un chèque en blanc. Accepteriez-vous d'avoir à côté de chez vous un site classé SEVESO II risque haut avec, comme sur la voiture de votre enfant, un grand A peint en rouge ?

Mais encore plus préoccupante est la désinvolture du Port Autonome de Bordeaux, qui nous a sorti cette affaire de son chapeau. Mais ce n'est pas un chapeau à double fond, c'est un chapeau à fonds multiples. Après 4Gas, c'est ENDESA, puis aussitôt après, une unité de production d'azote à ajouter au GNL, puis dans la logique industrialo-SEVESO, avec l'azote, production de nitrates. Rien que des activités – c'est bien connu – non polluantes, mais de toute façon implantées à 100 kilomètres de Bordeaux, vous savez, chez les *ploucs du Médoc*, en face des *ploucs* du pays royannais ! C'est scandaleux et honteux !

Loin de moi l'idée de mettre en cause le professionnalisme, le sérieux et la rigueur des pilotes de la Gironde, mais il est choquant que suite à l'intervention d'un capitaine au long cours, la Capitainerie du PAB prenne soudainement conscience qu'il faudra quatre remorqueurs et un escorteur pour conduire et faire accoster les méthaniers au pont de déchargement. C'est indigent !

Et puis le soi-disant débat public, dont les organisateurs ont été incapables d'exiger du maître d'ouvrage et des parties prenantes aux dossiers les réponses circonstanciées aux questions posées par le public, tout comme ils sont incapables d'assurer la gestion des réponses aux nombreuses questions écrites qui ont été transmises à la CPDP. N'est-ce pourtant pas la mission essentielle de cette Commission que d'être l'animateur du débat, d'exiger des réponses claires et complètes en allant, si nécessaire, les recueillir auprès d'interlocuteurs compétents et en ne se contentant pas de répondre « prenez vous-mêmes contact avec tel organisme », en l'occurrence le SMIDDEST pour lequel je demandais quelle était sa position dans ce dossier ?

On peut aussi se poser la question de savoir pourquoi cette réunion de clôture se tient à Bordeaux, à 100 kilomètres du lieu de cette éventuelle implantation. Parce que 4Gas a ses bureaux à Bordeaux ? Cette réunion aurait-elle eu lieu à Strasbourg ou à Besançon si 4Gas y avait eu un bureau ? N'est-ce pas plutôt parce que le véritable maître d'ouvrage, celui qui tire les ficelles des tristes marionnettes 4Gas, c'est le PAB ?...

Mme Claudia Courtois

... Merci de conclure.

M. Pierre Poussard

Nous ne pouvons accepter que le sort de milliers de riverains du Verdon soit pris en otage, que leur environnement, dont ce n'est pas la vocation, soit massacré et livré au délire et à la soif de gains de gens qui de toute façon continuent paisiblement leur business, tranquillement, loin du Verdon, sans pouvoir être troublés par les nuisances qu'ils veulent générer et nous imposer.

Tout ce débat a été bâclé ! Rien n'a été sérieusement et sereinement préparé. L'argumentation est inexistante.

Mme Claudia Courtois

Merci de conclure.

M. Pierre Poussard

Il nous est impossible de prendre position en toute connaissance de cause. Par respect pour la population du Verdon et du pays royannais, crions haut et fort que nous ne pouvons que nous prononcer contre un tel projet.

Je vous remercie de votre attention...

M. Didier Quentin – Député

Bonsoir. J'ai été invité à cette réunion de clôture à un triple titre. Premièrement, comme député d'un territoire, le pays royannais, situé aux premières loges de ce terminal méthanier virtuel, et dont j'espère qu'il restera bien virtuel ; deuxièmement, comme Président du Comité Départemental du Tourisme de la Charente Maritime, deuxième département touristique de France et dont le pays royannais représente 40 % de la fréquentation ; troisièmement, comme Président National du Conservatoire du Littoral.

Je vous rassure tout de suite, je ne compte pas en abuser pour m'exprimer trois fois cinq minutes. Je viens avant tout, ici ce soir, pour crier très fort l'indignation d'une population et d'un territoire qui se sentent littéralement violés, je dis bien « violés », par un tel projet. Tous nos élus ou presque se sont exprimés à l'unanimité contre : le Conseil Régional de Poitou Charente, présidé par qui vous savez, le Conseil Général de la Charente Maritime, de multiples Conseils Municipaux et Communautaires, ainsi que de très nombreuses associations et organisations professionnelles telle la Section Régionale Conchylicole.

Nous sommes les porte-parole de populations et d'acteurs économiques qui considèrent ce projet de terminal méthanier comme une menace funeste. Ils en comprennent d'autant moins les raisons que nous n'avons jamais eu la moindre réponse à la question fondamentale que je n'ai cessé de poser : y a-t-il un intérêt national majeur pour un tel équipement à cet endroit précis ? Ou encore :

l'alimentation énergétique du sud-ouest de la France en dépend-elle ? Monsieur Delestre a répondu à cette question.

Dès le début, cette affaire a été mal engagée. Nous avons été scandalisés de l'apprendre par un article de « Sud-ouest » paru à l'automne 2006. Personnellement, à aucun des trois titres que j'évoquais tout à l'heure, je n'avais reçu d'information préalable, et pourtant mes coordonnées sont bien connues, je ne suis pas sur liste rouge !

En fait, les initiateurs de ce projet semblent avoir oublié une réalité géographique incontestable : tout estuaire a deux rives. Ils ont fait comme si nous n'existions pas. Dans les déclarations des dirigeants du Port Autonome de Bordeaux et de la Chambre de Commerce, comme d'ailleurs dans celles des opérateurs - mais ceux-ci ont une excuse, car ils viennent de plus loin, des Pays Bas ou des Etats-Unis - jamais, il n'a été question de la Charente Maritime ! Pourquoi tant d'ignorance ? Tant d'arrogance ? Tant de condescendance ?

Nous avons fini par obtenir l'organisation d'un débat public, sur lequel il y aurait beaucoup à dire. Nous avons en particulier dénoncé une disparité choquante : en face des huit réunions programmées sur la rive gauche, une seule était initialement prévue sur la rive droite. Nous en avons arraché une seconde, mais nous n'avons pu obtenir que les débats de clôture aient lieu l'un au Verdon, l'autre à Royan, c'est-à-dire au cœur des territoires concernés. Il est pour le moins paradoxal que ce débat ait lieu ce soir au Palais des Congrès de Bordeaux, au demeurant magnifique, mais à plus de 100 kilomètres au sud du lieu projeté pour un tel équipement.

Sur le fond, ce débat public a été loin d'apporter les informations et précisions souhaitables, en raison de ce que j'ai appelé « le grand méchant flou » des réponses apportées par les représentants de 4Gas. On croyait revivre en permanence un sketch de Fernand Raynaud : « c'est étudié pour », « dans un certain temps », « ça eut payé ».

Le point culminant du mépris a été atteint lors de la réunion publique de Soulac le 8 novembre dernier. Nos argumentations et nos interrogations ont été couvertes de sarcasmes et même d'invectives.

Il est donc urgent de faire revenir le respect réciproque dans cette affaire et de voir comment on peut faire cohabiter le maintien de l'activité portuaire en y incluant Port Médoc et le développement durable d'activités touristiques à l'image des objectifs du syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire, ce que l'on appelle le SMIDDEST, qui a été mis en place par les deux Conseils Généraux.

Je note aussi avec satisfaction l'annonce faite récemment par le Secrétaire d'État aux Transports d'une prochaine réorganisation des trois ports autonomes de l'Atlantique pour une meilleure complémentarité.

Nous estimons que ce projet de terminal méthanier est un contre sens et qu'il vient à contre temps. On aurait pu imaginer un tout autre destin, il y a vingt ou trente ans, pour l'avant port de Bordeaux, avec un grand complexe industrialo-portuaire. Pour des quantités de raisons, cela n'a pas été le cas. L'avenir de la Gironde, le plus grand et le dernier estuaire naturel d'Europe, si riche en biodiversité, nous paraît donc avant tout

résider aujourd'hui dans le développement d'un tourisme durable, ce que l'on appelle l'écotourisme, plutôt que de le faire et de le transformer en un Fos-sur-Gironde.

Nous sommes nombreux à penser que la vocation de l'estuaire est de devenir un lieu emblématique de la protection de la nature. L'installation d'un terminal gazier serait un facteur de pollutions innombrables et de dangers non négligeables, avec ces cuves de près de cinquante mètres de haut, avec tous les risques liés à un site SEVESO II, avec les conditions difficiles d'entrée dans l'estuaire de la Gironde de ces méthaniers de 250 à 300 mètres de long...

Mme Claudia Courtois

Merci de conclure.

M. Didier Quentin

... passant pas un chenal étroit, à quelques encablures du Club Méditerranée de la Palmyre et de nos plages de la Côte de Beauté.

Je conclurai en disant que, si on peut admettre la perspective de quelques retombées positives pour l'économie Nord Médoc, il n'y a que des retombées négatives pour la rive droite en termes touristiques et immobiliers, sans parler de l'atteinte irrémédiable portée au paysage et à la biodiversité.

Au moment où la France relance sa politique de protection du milieu marin et quelques semaines après le Grenelle de l'Environnement, je ne vois pas comment ce funeste projet pourrait se réaliser. Souvenons-nous de ce qu'a dit le Président de la République : très clairement, un projet dont le coût environnemental est trop lourd sera refusé...

Mme Claudia Courtois

Merci de conclure.

M. Didier Quentin

Je dis non à la technocratie avec deux « S », non au terminal méthanier, oui à l'aire marine protégée, oui à la démocratie.

On les aura ! On les aura !

M. Louis-Julien Sourd

... asseyez-vous s'il vous plaît.

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît. Cela s'est très bien passé jusqu'à présent, nous allons continuer comme cela.

M. Jean-Yves Sanguinet – CGT

Je n'ai pas besoin de préciser que l'ensemble des salariés concernés par l'activité portuaire soutient le projet, porteur de développement pour le port de Bordeaux...

... Il est à rappeler que le port de Bordeaux, c'est 15 000 emplois induits. S'il y a un consensus, étayé par les différentes études, qui émane des débats publics qui ont eu lieu...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît. Merci.

M. Jean-Yves Sanguinet

... c'est la situation économique et sociale du Nord Médoc. Vous l'avez fort justement rappelé, 4 000 demandeurs d'emplois, ce n'est pas rien...

Mme Claudia Courtois

... Madame, s'il vous plaît. On se calme et on s'écoute. Merci.

M. Jean-Yves Sanguinet

... auxquels vous avez tout simplement omis de rajouter les 1 500 à 2 000 salariés de l'usine FORD qui sont menacés demain de venir grossir les rangs.

Face à ce constat, il est utile de s'arrêter un instant sur les positions des différents élus qui ont été amenés à intervenir dans ce débat. Le premier est la position...

Mme Claudia Courtois

... Madame, s'il vous plaît ! Merci. On s'écoute. Merci. Cela a été le cas jusqu'à présent. Vous êtes tous très bien, nous allons continuer jusqu'au bout. Merci d'avance.

M. Jean-Yves Sanguinet

... Le premier est la position du Secrétaire d'État, Dominique Bussereau, qui juge le projet néfaste pour la Gironde, mais...

... Vous applaudirez après !

... Mais lui trouve soudain des vertus pour peu qu'il s'installe en Charente.

La deuxième...

... La deuxième est celle du sénateur du Nord Médoc qui argumente son opposition au projet par sa préférence du développement des énergies éoliennes. Mais, c'est oublier, Monsieur le Sénateur, que c'est en 2004 que vous vous êtes opposé vivement à ce projet qui était en gestation au Port Autonome de Bordeaux. Il n'y a qu'à reprendre les comptes-rendus de la Communauté de Ccommunes de décembre 2004 pour s'en convaincre.

Le troisième est celle du Conseiller Régional qui est venu nous expliquer, qu'après analyse, il jugeait ce projet inutile pour la région, car pas assez créateur d'emplois. Mais là aussi, c'est oublier que nous avons rencontré Monsieur Rousset qui nous a assuré qu'il soutiendrait ce projet qu'il jugeait capital pour le développement du port de Bordeaux. L'approche des échéances électorales et les alliances qui en découlent amènent certains à retourner leur veste au fil des évènements.

Je passerai sur les effets théâtraux de certains qui confondent l'intérêt général avec leur carrière personnelle...

... Tout ceci est tout simplement pitoyable et ne grandit pas la politique et les hommes qui la servent.

Je conclurai en assurant 4Gas de notre total soutien...

... et en lui demandant de maintenir son projet que toute la communauté portuaire appelle de ses vœux.

Merci...

M. Thierry Teneau – Association « Survivre sur la 215 »

Mesdames, Messieurs les membres de la Commission Particulière du Débat Public, Messieurs les représentants de 4Gas, Mesdames, Messieurs.

L'association « Survivre sur la 215 », que je préside, milite pour la sécurisation et la modernisation de l'axe routier le Verdon / Bordeaux, la route départementale 215, une des routes les plus vétustes et les plus meurtrières du département de la Gironde.

A la page 63 du dossier du maître d'ouvrage, il est précisé : « *Pendant la période de construction du port méthanier, il y aura une augmentation de la circulation routière. L'usage des camions sera inévitable pour le transport du matériel et des matériaux de construction. 28 poids lourds et 85 véhicules légers par jour.* » Soit un minimum de 113 véhicules par jour qui vont s'ajouter à l'énorme trafic déjà présent sur cette route qui traverse le Médoc pour relier Bordeaux au Verdon, lieu du projet PEGAZ.

Sur les heures d'affluence, pour effectuer 80 kilomètres, il faut deux heures minimum...

... Cette route présente un trafic régulier intense...

... Que dire en période estivale où elle dessert une multitude de stations balnéaires ?

Sa configuration - pratiquement à une voie sur l'ensemble de l'itinéraire, onze kilomètres uniquement sur 100 de deux fois deux voies - ne permet pas de circuler en toute sécurité et en toute quiétude au vu de la densité du trafic et du nombre d'accidents recensés...

... Aussi, durant la phase de chantier prévue, il me paraît inconcevable et insensé de véhiculer par voie terrestre des matériaux sur cet axe routier encombré et relativement accidentogène et qui traverse des villes non adaptées à recevoir une surcharge de poids lourds ou de tout autre catégorie, comme Listrac et Lesparre dont les déviations réclamées depuis des décennies n'ont toujours pas été réalisées au grand désespoir des Médocains et malgré les discours de nos élus.

Sommes-nous conscients du déficit et de la qualité pittoresque en matière d'infrastructures routières que nous avons dans le Médoc actuellement pour pouvoir accepter pendant trois ans, au nom d'un soi-disant intérêt économique et au détriment de la sécurité des usagers de la RD 215 un flux de poids lourds déjà bien accru avec tous les risques en matière d'accidents que cela comporte sur une route tristement célèbre, archaïque et de réputation dangereuse ?

En conclusion, oui à l'aménagement de la route Le Verdon / Bordeaux, oui à un développement durable, réfléchi et pas à n'importe quel prix, mais non au port méthanier. Car comme disait Antoine de Saint-Exupéry « On n'hérite pas de la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants ».

Je vous remercie.

M. Torres – Agence de Développement Economique de la Gironde

Mesdames, Messieurs, bonsoir. Ce Monsieur vient de me donner une idée : finalement, tout ce qui passe dans un pipe ne passe pas par la route...

... L'enquête publique déterminera si ce projet de terminal méthanier répond aux contraintes fixées par les pouvoirs publics français et européens. Cependant, il s'agit

d'un investissement qui, s'il se réalise, participera à l'indépendance énergétique de la région, de la France et également de l'Europe...

C'est un investissement structurant pour l'Aquitaine et qui dynamisera l'économie du Nord Médoc et le trafic portuaire. Par contre, c'est aussi une opportunité pour nos chercheurs de développer des solutions innovantes au plan environnemental. Nous en parlerons, car avec un baril à 100 dollars, cela donne à réfléchir. Il faut absolument que nous trouvions des solutions.

La base industrielle de la Gironde est également menacée. On a parlé de FORD, de BELIER, de SOLECTRON... Il n'y a pas d'économie viable et équilibrée sans activité industrielle respectueuse de l'environnement.

Tout un pan de l'industrie du grand sud-ouest est donc concerné par ce projet type. Il y a la productivité, la compétitivité et je reviens sur l'innovation environnementale. Nous avons là la chance d'avoir des jeunes qui ont *du pain sur la planche*. Je vois qu'il y a là l'Ecole de Physique et Chimie de Bordeaux, et également l'Ecole des Mines.

Les activités industrielles ont un réel effet multiplicateur sur l'emploi. Mais je vous signale aussi que sans chimie, vous n'auriez pas de prothèse, vous n'auriez pas de médicament...

... Nos attentes vis-à-vis de 4Gas... Nous avons des attentes. Il serait difficile d'accepter une implantation au Verdon comme une simple opération d'intérêt économique pour ce groupe. En effet, la recherche d'une rentabilité économique ne peut trouver sa légitimité que dans un véritable ancrage territorial, à condition de s'inscrire dans une démarche citoyenne et de contribuer, voire de participer, au développement économique du Nord Médoc.

Alors nous avons un souhait et une suggestion. C'est important car c'est quand même l'avenir de nos jeunes...

... 4Gas doit accepter de financer tout complément d'études économiques et l'analyse des impacts environnementaux qui seraient nécessaires. Notre suggestion est d'étudier des solutions innovantes. On a parlé de chlore, mais je peux vous dire que l'ozone peut être un gaz de remplacement. En 1906, à Nice, un chimiste français, Marius Paul Otto, a mis en application l'ozone pour détruire les virus. Ils n'ont pas utilisé le chlore pour l'eau potable comme dans beaucoup de villes, avec des dérivés toxiques du CO2 comme le THT qui pose de gros problèmes pour la santé. Messieurs, sachez que lorsqu'on veut faire de l'antifouling, on peut également utiliser des gaz comme l'ozone. De plus, Messieurs les aquaculteurs, vous vous servez de l'ozone pour protéger la santé de vos alevins.

Voilà ce que je voulais dire, merci de m'avoir écouté...

M. Jésus Véga – Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs. Nous sommes appelés à nous prononcer sur un projet d'implantation à la Pointe de Grave, c'est-à-dire en un lieu hautement symbolique pour la Gironde et pour l'Aquitaine, c'est-à-dire encore au sommet de la

très fragile presque médocaine d'un complexe industriel majeur, formé pour l'essentiel d'un terminal méthanier, d'une unité de regazéification, d'une unité géante de stockage, le tout prolongé d'un gazoduc traversant la totalité du Médoc, sans compter les probables embranchements vers la rive droite girondine et charentaise, et sans oublier non plus les agrandissements d'ores et déjà prévus.

Nous sommes en présence d'un projet environné par ses promoteurs comme par ses supplétifs d'une inquiétante stratégie du secret, mais unanimement décrit par les observateurs qualifiés comme dangereux. Dangereux pour la santé humaine ; dangereux pour la qualité de l'environnement ; dangereux pour la continuité des activités choisies et initiées à grands frais par les populations locales. En un mot, strictement incompatible avec le présent comme avec l'avenir des Médocains.

Ces constats, difficilement réfutables, partagés par l'immense majorité des personnes concernées sur les deux rives, bien au-delà des clivages traditionnels de notre société, devraient largement suffire pour que ce projet rejoigne sans délai, au cimetière des fausses idées reçues, d'autres élucubrations importées par ceux qui prétendaient jadis : le bonheur des Médocains malgré eux...

... La Fédération des Chasseurs de la Gironde est hélas parfaitement bien placée pour savoir qu'en la matière...

Mme Claudia Courtois

... S'il vous plaît...

M. Torres

... le seul bon sens élémentaire ne suffit pas. Parce qu'elle s'est imposée au fil des années en Médoc comme ailleurs, comme un partenaire incontournable de l'ensemble des questions mettant l'environnement en jeu, parce que dans le cas très précis de la Pointe du Médoc, elle a amassé, avec le concours d'une population très majoritairement favorable, une expérience et un savoir qu'elle met avec plaisir au service de tous, la Fédération des Chasseurs, qui n'oublie pas les cinglantes défaites que l'environnement girondin vient de subir dans les affaires des projets autoroutiers et de ligne de LGV, s'autorise à dire aujourd'hui que notre département est brutalement placé devant un choix de société qui engagera son avenir pour longtemps...

... Ou bien nous laisserons passivement triompher des conceptions de développement industriel et énergétique du passé qui veut ignorer les conséquences de ses actes et les menaces et les méfaits qu'une immense majorité de Français a cent fois condamnés, par exemple avec chaque marée noire, avec l'accident d'AZF à Toulouse, lors des débats sur la charte de l'environnement ou ceux, tout récents, du Grenelle de l'Environnement.

Ou bien nous tiendrons enfin compte des préconisations pressantes et solennelles formulées comme par hasard simultanément par la communauté scientifique et par le

bon sens populaire, comme nous tiendrons enfin compte de la volonté clairement exprimée par les populations riveraines de prendre elles-mêmes en main leur destin sur la base d'une modernité et d'une croissance économique et sociale qui n'a rien à envier aux modèles venus d'ailleurs.

Nous avons noté avec grand intérêt que ces mêmes populations ont balayé d'un revers de main les leurres habituels de l'emploi et de la taxe professionnelle, comprenant spontanément qu'un tel projet détruira davantage d'emplois qu'il n'en créera et fera perdre davantage de ressources qu'il n'en rapportera.

Ces mêmes populations, toujours elles, ne veulent pas être traitées comme des roitelets africains dont on achète la conscience avec un compte numéroté. Quand l'argent a une odeur de méthane et de chlore, nous préférons l'eau claire.

Enfin, car il me faut conclure, les chasseurs girondins appellent de leurs vœux la constitution dans les meilleurs délais de ce que l'on pourrait appeler une coordination interdépartementale, et même interrégionale, rassemblant au-delà des sensibilités de chacun, les principaux élus des deux rives et les élus locaux. Les chasseurs girondins, et, n'en doutons pas, les chasseurs charentais, ne demandent qu'à accorder leur plus entière confiance à ce front unanime du refus. Si c'est le cas, nous pourrons, sans provocation ni ironie, dire merci à ce projet contre nature – dans tous les sens du terme. Grâce à lui, nos deux départements ont une opportunité historique d'exprimer clairement leur vision de notre avenir commun.

Mme Sylvie Justome

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs. Je voudrais commencer par remercier chaleureusement le Président de la Commission du Débat Public car c'est presque miraculeux que j'aie la parole ce soir. Je suis en effet quelqu'un du grand public, quelqu'un sorti du rang en somme, une Soulaquaise par élection, parce que je suis bretonne et je peux vous dire qu'en Bretagne, à l'époque de ma prime jeunesse, à Plogoff, nous avons empêché qu'une centrale nucléaire s'installe.

J'ai donc suivi, autant que mon travail me le permettait, un grand nombre de débats, cinq ou six, je ne sais plus. Je suis allée à Bordeaux, à Royan, au Verdon, à Soulac. J'ai constaté moi aussi que dans bien des cas, les conditions démocratiques du débat n'étaient pas tout à fait respectées. Mais je n'y reviendrai pas.

Ce que je tenais à dire ce soir – je suis arrivée trois quarts d'heure à l'avance pour pouvoir le dire et c'est pourquoi je suis miraculeusement inscrite pour prendre la parole – c'est que depuis le début des réunions, on entend dire que les avis sont partagés sur ce projet. Les journaux reprennent cette expression. Mais je crois qu'il faut préciser la manière très claire dont les avis se partagent.

En effet, ce partage consiste d'un côté à ce que les habitants des zones concernées, sur les deux rives de l'estuaire, sont massivement contre ce projet, et de l'autre côté du partage, comme par hasard, bien entendu, quelques entreprises, souvent très éloignées des zones et des territoires concernés peuvent être pour. Voilà en quoi consiste le partage. Voilà pourquoi on peut dire que les avis sont partagés.

J'habite Soulac par choix. Je déplore moi aussi que la route soit si longue entre Bordeaux et Soulac, car mon métier m'amène à voyager beaucoup, sur toute la région...

... Je n'ai pas un métier qui puisse se limiter aux heures de bureau...

... J'ai à faire aux jeunes de toute la région d'Aquitaine, aux professeurs de toute la région. Je peux vous dire que nous nous battons, en tant que cadres de l'Éducation Nationale, même si c'est à titre personnel que j'interviens ce soir, pour que les jeunes développent un niveau d'ambition et de réussite de plus en plus grand, les jeunes du Médoc comme tous les jeunes de la région. Cette ambition scolaire, jusqu'au niveau IV et au-delà, jusqu'au BTS, jusqu'aux études universitaires...

... Ils se portent massivement vers les filières tertiaires, vers le management, la gestion, les services à la personne. Dans le Médoc, pour que nous ayons des personnes à faire vivre, il faut que les gens habitent le Médoc, il faut que les gens viennent, il faut que la population afflue vers cette magnifique région que j'ai moi-même choisie et que j'encourage beaucoup de gens à choisir.

Je déplore moi aussi que les jeunes du Médoc partent pour aller terminer leurs études ou trouver du travail ailleurs, mais ils resteront quand il y aura des gens sur place, des maisons à construire, des emplois dans le bâtiment, des emplois tertiaires, des emplois de gestion, de management, cela lorsque la population du Médoc se développera parce qu'on aura préservé l'attractivité de la région, le patrimoine naturel de la région.

Enfin, ce n'est pas seulement pour la région qu'il faut s'opposer à ce projet, c'est aussi pour la dimension internationale et planétaire. Nous habitons une région qui a pour responsabilité de préserver un estuaire naturel comme il en existe très peu en Europe, comme il en existe très peu sur la planète. Nous avons cette responsabilité. Dans l'Éducation Nationale, nous avons avant tout la responsabilité d'éduquer à des valeurs. La valeur que nous défendons pour les jeunes et pour l'avenir, c'est le respect de la planète.

Je pense qu'il faut changer de paradigme. Il faut arrêter de penser avec nostalgie à des idées de développement qui datent des années 1960 et qui sont des industries sales et polluantes. Il faut passer à l'innovation, à un autre mode de recherche qui préserve l'environnement.

Mais tout cela a déjà été dit. Je vous remercie...

M. Louis-Julien Sourd

... Cela va ! Nous le savons !...

... Merci à tous les participants, en particulier aux vingt acteurs qui se sont exprimés. Merci aussi du respect du temps de parole. Merci à vous. Rendez-vous le 14 février pour le rapport final. Bonsoir.